



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9822^e séance

Jeudi 19 décembre 2024, à 13 h 30

New York

Présidente : M. Blinken (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Algérie	M. Bendjama
Chine	M. Fu Cong
Équateur	M. De La Gasca
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M. Dharmadhikari
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Yamazaki
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Bambissa
République de Corée	M. Cho
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
Suisse	M. Gürber

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 13 h 35.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite chaleureusement la bienvenue aux ministres et autres représentantes et représentants de haut niveau qui sont dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd'hui témoigne de l'importance de la question à l'examen.

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Égypte, des Émirats arabes unis, du Soudan et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; M^{me} Shayna Lewis, Conseillère principale et spécialiste du Soudan, Preventing and Ending Mass Atrocities ; et M. Saad Bahr Al-Din, Sultan de Dar Massalit.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M^{me} Wosornu.

M^{me} Wosornu (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom de M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, qui est actuellement en déplacement et s'excuse de ne pouvoir nous joindre par visioconférence.

La guerre au Soudan fait rage depuis plus de 20 mois et son terrible bilan humain ne cesse de s'alourdir. Les craintes vont s'accroissant, alors que les hostilités dans les zones peuplées s'intensifient et se propagent dans une atmosphère de mépris évident du droit international humanitaire : des civils tués et blessés en nombre insupportable, des millions de personnes menacées par la famine dans le cadre de la plus grande crise alimentaire au monde, des violences sexuelles généralisées et des infrastructures d'éducation et de soins de santé en ruine. Alors que le choléra et d'autres maladies se propagent, de grandes parties du pays sont coupées de tout moyen

de télécommunication fiable. Les familles continuent de fuir : plus de 12 millions de personnes, soit environ un quart de la population, ont été déplacées depuis avril, tandis que 3,2 millions de personnes ont cherché refuge dans des zones déjà fragiles des pays voisins. Parallèlement, le volume de l'aide humanitaire apportée aux personnes dans le besoin ne représente qu'une fraction de ce qui est nécessaire.

Il s'agit d'une crise d'une ampleur et d'une cruauté stupéfiante, qui exige une attention soutenue et urgente. C'est pourquoi le Secrétaire général adjoint Fletcher s'est rendu au Soudan et au Tchad lors de son premier déplacement en tant que Coordonnateur des secours d'urgence. Il a eu des discussions approfondies avec les autorités soudanaises sur la nécessité d'intensifier la réponse humanitaire, de protéger en tout temps les civils dans le cadre des hostilités et de mettre fin à la violence sexuelle en tant qu'instrument de guerre. Durant ces discussions, les interlocuteurs se sont accordés pour dire qu'il fallait une présence humanitaire accrue sur le terrain à des endroits clés, notamment Zalingei, base des opérations menées au Darfour, et que l'accès à travers les lignes de front devait être plus prévisible et durable. Immédiatement après sa rencontre avec le Secrétaire général adjoint Fletcher, le Président du Conseil souverain de transition a annoncé que les organisations humanitaires seraient en mesure d'établir des centres d'opérations et de procéder à des vols réguliers vers le Nil Bleu, le Kordofan septentrional et le Kordofan méridional. De plus, il a annoncé un soutien accru à la circulation du personnel humanitaire. La Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice de l'action humanitaire pour le Soudan dirige les efforts visant à consolider ces progrès de toute urgence.

Au cours de sa visite, le Secrétaire général adjoint Fletcher a écouté les communautés locales et les équipes humanitaires qui œuvrent en première ligne dans les sites pour déplacés de la région de Port-Soudan, dans l'État de Kassala et dans la région de Geneina au Darfour occidental, qu'il a pu atteindre depuis le Tchad en passant par le point de passage d'Adré. Aux côtés de Soudanaises, il a lancé la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre », une initiative mondiale qui revêt une importance particulière au Soudan. À Port-Soudan, il a également eu le privilège de rencontrer et d'écouter M. Saad Bahr Al-Din, Sultan de Dar Massalit, qui va aussi présenter un exposé au Conseil aujourd'hui. Dans l'est du Tchad, il a rencontré des réfugiés soudanais, des réfugiés tchadiens rapatriés et les communautés qui les accueillent. Les intervenants locaux et internationaux sont débordés et manquent de ressources, et les conditions sont

désespérées. Le Secrétaire général adjoint a annoncé une allocation immédiate de 5 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence pour soutenir la réponse dans l'est du Tchad, mais les communautés et les intervenants ont besoin de plus.

Nous avons observé un élan positif en ce qui concerne l'accès, notamment la prorogation de trois mois de l'autorisation d'utiliser le point de passage frontalier crucial d'Adré, une augmentation de l'aide alimentaire, notamment un convoi du Programme alimentaire mondial qui a atteint le camp de Zamzam, au Darfour septentrional le 22 novembre, le premier convoi alimentaire de l'ONU à destination du camp depuis que les conditions de famine ont été confirmées en juillet, et la possibilité pour des organisations non gouvernementales internationales partenaires de transporter par voie aérienne des fournitures vitales dans les États du Nil Bleu et du Kordofan méridional. Cependant, ces timides espoirs de progrès ont été enrayés par la reprise des hostilités. Un deuxième convoi du Programme alimentaire mondial à destination de Zamzam a été retardé par une violente intensification des combats, des informations choquantes faisant notamment état de bombardements répétés sur le camp lui-même, qui ont fait fuir des milliers de personnes. Ces derniers jours, d'autres informations ont fait état de victimes civiles dues à des attaques apparemment indiscriminées, notamment des bombardements aériens et des tirs d'artillerie, à El-Fasher et dans d'autres régions du Darfour. La semaine dernière, une frappe aérienne sur un marché bondé de Kabkabiya, dans le Darfour septentrional, aurait tué des dizaines de personnes et en aurait blessé beaucoup d'autres. Les activités du principal hôpital d'El-Fasher ont été suspendues en raison d'un tir de missile présumé vendredi dernier, et des patients ont été blessés. Les combats se poursuivent également à Gazira et à Khartoum. Fait alarmant, les hostilités s'étendent à de nouvelles régions. Dans le sud du pays, les affrontements dans les États du Nil blanc et du Nil bleu provoquent des déplacements, y compris vers le Soudan du Sud, et fragilisent un passage frontalier important.

Le mois dernier, le Secrétaire général adjoint Fletcher a été le témoin direct du courage et de la résilience incroyables de femmes, d'enfants et d'hommes face à cette guerre insensée. Il a été frappé par la détermination et le dévouement des humanitaires locaux et internationaux qui font face à des difficultés exceptionnelles et par la générosité des communautés d'accueil au Soudan et dans l'est du Tchad. La communauté internationale doit maintenant faire davantage pour s'acquitter de ses responsabilités. Le Secrétaire général adjoint Fletcher a formulé

trois demandes essentielles à l'intention du Conseil de sécurité aujourd'hui.

Premièrement, le Conseil doit exiger sans équivoque que les parties respectent le droit international humanitaire. Il faut mettre un terme à l'effroyable bilan civil. Les infrastructures critiques et les services essentiels doivent être épargnés et les violences sexuelles doivent cesser. Les recommandations formulées dans le rapport d'octobre du Secrétaire général en faveur de la protection des civils au Soudan (S/2024/759) doivent être appliquées dans leur intégralité.

Deuxièmement, le Conseil doit user de son influence pour veiller à ce que toutes les voies d'acheminement de l'aide humanitaire soient ouvertes, routières et aériennes, à travers les lignes de front et les frontières. Les obstacles bureaucratiques doivent être levés et les autorisations et visas doivent être délivrés rapidement et efficacement au personnel entrant. Le personnel humanitaire et ses biens doivent être protégés.

Troisièmement, il faut trouver des fonds. En 2024, les organisations humanitaires ont dû faire face à des déficits de financement notables. Nous appelons les donateurs à fournir les 4,2 milliards de dollars dont les humanitaires ont besoin pour soutenir près de 21 millions de personnes au Soudan l'année prochaine, et les 1,8 milliard de dollars nécessaires pour soutenir 5 millions de personnes, principalement des réfugiés, dans sept pays voisins. Nous injecterons intensité, énergie et créativité à la mission humanitaire. Mais en fin de compte, la seule manière de mettre fin à ce cycle de violence, de mort et de destruction est que le Conseil se montre à la hauteur du défi que représente l'instauration d'une paix durable au Soudan.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Lewis.

M^{me} Lewis (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de l'occasion qui m'est donnée de lui présenter un exposé aujourd'hui sur la nécessité urgente d'adopter une résolution en faveur de la protection des civils au Soudan.

Je m'appelle Shayna Lewis. Je suis spécialiste du Soudan et Conseillère principale auprès de l'organisation Preventing and Ending Mass Atrocities. La protection des civils repose sur la conviction qu'un système comme celui de cet organe peut garantir la sécurité et qu'il le fera, mais cette conviction est fragile. Si le Conseil ne peut pas faire plus pour protéger la population soudanaise, ce ne sont pas seulement les vies des Soudanais et Soudanaises qui

seront en jeu, mais aussi la crédibilité du Conseil et celle de ses membres.

Les scènes de violence au Soudan empêchent beaucoup d'entre nous de dormir. Cette année, j'ai recueilli le témoignage d'une jeune femme du Darfour qui a été victime d'un viol collectif dans le domicile familial. Son père frappait contre la porte de la pièce où elle était enfermée, essayant de sauver sa petite fille. Les soldats des Forces d'appui rapide l'ont alors abattu pour avoir osé la protéger. À l'instar de ce père courageux, le Conseil a la possibilité de sauver la vie de femmes, de garçons, de filles et d'hommes soudanais. Au fil des décennies, le Conseil a élaboré un corpus conséquent en matière de protection des civils. Pourtant, depuis 20 mois de guerre, la communauté internationale a abandonné le peuple soudanais. Nombreuses sont les images de violences qui défient l'entendement humain et dont personne ne devrait être témoin. Mais le Conseil doit, et j'insiste, doit montrer, par des mesures concrètes, que les 49 millions de Soudanais dont la vie est menacée ne seront pas livrés aux caprices d'hommes armés.

Certains dans cette salle prétendent que toute initiative de l'ONU visant à protéger les civils violerait la souveraineté du Soudan. Nous avons d'ailleurs entendu cet argument le mois dernier, lorsque la délégation russe a opposé son veto à un projet de résolution sur le Soudan (S/2024/826). Cependant la souveraineté s'accompagne d'une responsabilité, celle de protéger les civils. Il ne s'agit pas d'un chèque en blanc pour commettre des crimes de guerre. Si les autorités de facto du Soudan ne veulent pas ou ne peuvent pas s'acquitter de cette responsabilité capitale, le Conseil est tenu d'agir conformément à son mandat. Ne nous y trompons pas : il s'agit d'une guerre contre la population soudanaise, en particulier contre la jeunesse soudanaise, qui a osé se soulever face à 30 années d'oppression et rêver d'un avenir défini par la liberté, la paix et la justice. Pour avoir osé parler franchement face aux autorités, la population soudanaise souffre aujourd'hui de trois des crises les plus graves au monde : une crise des déplacements, une crise de l'insécurité alimentaire et une crise de protection ; tout cela à cause d'une guerre qui, selon certaines estimations, a coûté la vie à plus de 150 000 civils.

Dans le même temps, les bailleurs de fonds extérieurs qui continuent de financer cette guerre et d'en tirer profit, comme de la mort, du viol et de la famine des Soudanais, doivent répondre de leurs actes via l'application de sanctions. Il faut empêcher ces bailleurs de fonds, dont les Émirats arabes unis, de tirer profit de l'or de

contrebande et maculé de sang du Soudan. Les membres du Conseil qui ont des liens étroits avec ces bailleurs de fonds extérieurs doivent montrer qu'ils accordent plus d'importance à la vie des civils soudanais qu'à des partenariats avec des acteurs malveillants. Dans ce sens, le Conseil doit faire preuve non pas d'innovation, mais de la volonté de protéger les civils au Soudan, et ce, non seulement en appliquant l'embargo sur les armes et le régime de sanctions existants, mais aussi en l'élargissant.

Je n'envie pas le Conseil de sécurité qui a pour tâche de maintenir la paix et la sécurité internationales dans ce contexte géopolitique difficile. Cependant, au Soudan, nous ne sommes pas confrontés à un manque d'options, mais plutôt à un manque d'ambition. Nous nous félicitons vivement des recommandations du Secrétaire général en faveur de la protection des civils. Toutefois, de nombreux membres de la société civile estiment qu'elles ne sont pas à la hauteur de la gravité de la crise au Soudan. Soyons clairs. C'est l'absence de cessez-le-feu à l'échelle nationale qui exige que le Conseil prenne des mesures pour protéger les civils au Soudan. Le Procureur de la Cour pénale internationale estime que les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises ont commis des atrocités criminelles dans le pays. Si nous devons veiller à ne pas établir une fausse équivalence entre les actions des Forces d'appui rapide et celles des Forces armées soudanaises, il faut condamner et faire cesser la perpétration de toute forme d'atrocité.

Dans le courant du mois, les Forces armées soudanaises ont mené des frappes aériennes sur un marché de Kabkabiya, au Darfour septentrional, tuant plus d'une centaine de personnes. Pendant ce temps, les atrocités commises par les Forces d'appui rapide s'étendent à l'ensemble du pays. Ces forces, soutenues par les Émirats arabes unis, commettent un génocide au Darfour, d'Ardamata à Geneina et de Koutoum à El-Fasher, et aujourd'hui, elles se livrent à un nettoyage ethnique à Zamzam, le plus grand camp de déplacés du Soudan, qui est en proie à la famine. Les Forces d'appui rapide tentent d'achever le génocide qui a débuté il y a plus de 20 ans, et elles sont en train d'y parvenir.

Nous devons et pouvons faire plus pour lutter contre les menaces qui pèsent sur les civils soudanais. La coupure des télécommunications en cours constitue l'une des menaces les plus graves. Cela fait près de 12 mois que plus de 30 millions de civils n'ont pas accès à Internet ou aux lignes téléphoniques, si bien qu'ils sont coupés du reste du monde. Le Conseil doit envoyer une équipe d'évaluation technique indépendante pour élaborer un

plan visant à réparer, rétablir et protéger les réseaux dans l'ensemble du Soudan. Les membres du Conseil ont le pouvoir de mettre fin aux coupures dans le pays et d'empêcher les belligérants de dissimuler leurs atrocités aux yeux du monde. Ce sont les civils soudanais et la société civile qui continuent de surveiller la situation au Soudan. La communauté internationale doit aider d'urgence la société civile soudanaise à conserver les éléments pertinents en toute sécurité afin de garantir l'application du principe de responsabilité. Bien que les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises aient accepté de s'astreindre à respecter les normes en vigueur, elles continuent de commettre de graves violations des droits humains. Le Conseil risque de se rendre complice s'il continue de laisser les belligérants fixer leurs propres normes en matière de protection des civils. Les généraux Al-Burhan et Hemedti n'assumeront jamais leurs responsabilités. C'est pourquoi le Conseil doit appuyer le travail de la Cour pénale internationale et de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits pour le Soudan.

Il est primordial que le Conseil cesse de faire fi des recommandations issues de l'enquête menée par l'ONU, et donne suite à la recommandation de la Mission d'établissement des faits concernant le « déploiement d'une force indépendante et impartiale ayant pour mandat de protéger les civils au Soudan » (A/HRC/57/CRP.6, p. 2). Le Conseil, en partenariat avec l'Union africaine, doit également envisager la mise en place d'une mission de télésurveillance pour le Soudan, dont le coût ne représenterait qu'une fraction de celui des déploiements physiques opérés jusqu'à présent. Une telle mission contribuerait à prévenir de nouvelles atrocités, grâce à des systèmes d'alerte et d'intervention rapides. Lorsque les civils ne meurent pas sous les balles ou les bombes tombant du ciel, ils meurent d'une famine qui aurait pu être évitée. Bien que des négociations concertées aient permis de réaliser des progrès en matière d'accès humanitaire, l'aide qui arrive au compte-gouttes au Soudan ne fait que retarder la mort, et non sauver des vies. Tandis que l'ONU continue de négocier un accès sans entrave, les donateurs doivent immédiatement accroître le financement de la réponse humanitaire au Soudan.

Je nous implore tous et toutes de ne pas oublier l'avenir du Soudan. Plus de la moitié de la population déplacée est constituée d'enfants et des centaines de milliers d'entre eux ne bénéficient pas des vaccins qui sont indispensables durant la petite enfance. Quelque 19 millions d'enfants soudanais n'ont pas fréquenté une salle de classe depuis le début de la guerre et, bien que les examens nationaux

reportés doivent avoir lieu le 28 décembre, de nombreux enfants ne seront pas en mesure de s'y présenter. Nous risquons de perdre toute une génération. Et le monde ne se souviendra pas des excuses géopolitiques ; il se souviendra des centaines de milliers de vies perdues et du génocide qui a été commis sous nos yeux, une fois de plus. Si le Conseil n'agit pas pour protéger les civils, la vision de la paix, de la justice et de la liberté portée par les jeunes restera un rêve lointain. Les progrès réalisés par le Soudan sur la voie d'un leadership civil risquent d'être réduits à néant. Les jeunes Soudanais manifestent pacifiquement et meurent pour ces mêmes libertés depuis 2018. Aujourd'hui, ils continuent de risquer leur vie tout en apportant une aide humanitaire vitale à leurs communautés via des permanences d'intervention d'urgence et d'autres initiatives locales. Ils incarnent l'espoir au Soudan, et le Conseil a le pouvoir de leur sauver la vie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Lewis de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Bahr Al-Din.

M. Bahr Al-Din (*parle en arabe*) : Je remercie les deux intervenantes, M^{me} Wosornu et M^{me} Lewis, de leurs exposés, et j'insiste sur le fait que, même si leurs déclarations sont exactes à bien des égards, elles n'ont pas rendu compte des aspects les plus sanglants et les plus tristes du conflit. Je ne pense pas que quiconque présent dans cette salle aujourd'hui ait vu les morceaux de corps de femmes et d'enfants tués à la suite des bombardements d'Ardamata et de Geneina.

Je m'appelle Saad Abd Al-Rahman Bahr Al-Din. Je suis le Sultan de Dar Massalit, dans l'État du Darfour occidental, au Soudan. Je tiens à remercier la présidence et les membres du Conseil de sécurité. Ils représentent tous avec compétence leur pays au Conseil. Nous espérons qu'ils sauveront le Soudan en adoptant des mesures fortes et rigoureuses à cet égard, et qu'ils sauveront le peuple soudanais de cette impasse et de cette crise profonde. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude pour l'occasion qui m'est donnée de participer à cette séance très importante et remercier sincèrement les États membres du Conseil de sécurité qui ont appuyé ma participation.

Je voudrais tout d'abord rendre hommage aux milliers de Massalit morts à Geneina et Ardamata, ainsi qu'à tous les Soudanais qui ont perdu la vie à El-Fasher, Zamzam, Gazira, Omdurman et dans toutes les régions du Soudan à la suite de cette guerre dévastatrice. Que leurs âmes reposent en paix. Je demande à Dieu tout-puissant de les accueillir dans les maisons des justes, d'accorder à

tous les blessés un prompt rétablissement et de permettre aux personnes réfugiées, déplacées et déracinées du Soudan de rentrer chez elles saines et sauves.

Je voudrais également présenter brièvement le Sultanat de Dar Massalit, qui se trouve au Darfour occidental, à l'extrême ouest du Soudan. Sa capitale est la ville de Geneina. Le Sultanat est un modèle de brassage social et culturel, peuplé de divers groupes tribaux et ethniques, la tribu massalit étant le groupe de population majoritaire. Le Sultan est considéré comme la plus haute autorité et incarne l'un des symboles traditionnels de la région depuis des décennies, tant pour les Massalit soudanais que pour ceux des pays voisins. Je représente aujourd'hui le septième Sultan d'une chaîne qui remonte à plus de 150 ans de succession ininterrompue.

Depuis 2003, le Sultanat de Dar Massalit est le théâtre de conflits armés entre diverses factions, y compris des milices étrangères. Ces conflits ont atteint leur paroxysme le 23 avril 2023 et se poursuivent encore aujourd'hui. La guerre s'est propagée à Dar Massalit à peine une semaine après avoir éclaté à Khartoum. Lorsqu'elle a atteint Dar Massalit, à 2 000 kilomètres de la capitale, les membres de la tribu massalit et d'autres tribus ont été systématiquement pris pour cible à grande échelle, sur la base de leur identité ethnique et de la couleur de leur peau. Les crimes les plus odieux ont été perpétrés contre eux. L'un d'eux est un génocide d'une ampleur qui, à mon avis, n'a été observée nulle part ailleurs dans notre histoire moderne. Tous les points d'entrée à Geneina, siège du Sultanat, ont été fermés et la ville a été complètement assiégée par les Forces d'appui rapide pendant 58 jours consécutifs. Elles ont d'abord bombardé, puis ont mené des attaques successives de toutes parts contre la ville, de jour comme de nuit. Cette agression gratuite a été menée par des mercenaires étrangers qui ont été recrutés pendant le siège. Ils ont empêché les personnes et les réserves de nourriture et d'eau d'entrer ou de sortir. Des tireurs d'élite ont été postés aux alentours de sources d'eau, d'immeubles élevés et d'autres lieux essentiels. Les quartiers sud, où réside la majorité des Massalit, ont également fait l'objet d'attaques systématiques. Les biens ont été pillés, et les maisons et les institutions gouvernementales et privées ont été incendiées. Les crimes commis comprennent des meurtres aveugles, des tortures, des viols de femmes et un génocide contre la tribu massalit.

J'étais moi-même sur la liste des personnes visées, qui comprend un grand nombre de chefs tribaux massalit ainsi que des personnes éduquées et ouvertes d'esprit, des étudiants et d'autres personnes. J'ai été contraint de fuir

ma maison de Geneina après y être resté 56 jours sous le siège et les bombardements. J'ai fui ma maison la nuit pour venir en aide aux plus de 2 000 blessés. Leur situation n'a cessé de s'aggraver : un jour, entre 20 et 25 jeunes ont succombé à leurs blessures et nous n'avons pu leur fournir aucun traitement, faute de médicaments et d'autres fournitures médicales qui auraient pu les aider. J'ai donc fui mon domicile de nuit, à pied, dans de très mauvaises conditions, marchant pendant 14 heures sous une pluie battante, malgré mon âge avancé. La distance, qui n'était que de 28 kilomètres, m'a pris 14 heures parce que je voulais éviter les embuscades et certaines zones et routes.

Ces crimes ont entraîné la mort d'environ 10 000 personnes et fait des dizaines de milliers de blessés. Ils ont déplacé pas moins d'un million de personnes, qui ont dû se réfugier au Tchad voisin. Les journaux et les chaînes de télévision occidentaux et américains ont recensé toutes ces pratiques, et l'on s'attend à ce que les chiffres réels soient beaucoup plus élevés. J'ai été témoin, j'ai vu des corps dans la rue et dans les maisons. J'ai même enterré des corps. J'ai essayé d'être partout pour aider à enterrer les corps dignement. Il était extrêmement difficile et dangereux de se déplacer. Au nombre des crimes commis contre les Massalit, mon peuple, par les Forces d'appui rapide et les milices alliées des pays voisins, je tiens à mentionner spécifiquement que des personnes ont été brûlées vives et d'autres enterrées vivantes alors qu'elles n'étaient que blessées. Je pense que la plupart d'entre nous ont vu les vidéos montrant des personnes blessées enterrées vivantes. Tous ces blessés ont été enterrés vivants et tous les prisonniers ont été tués. Des jeunes, des enfants et des étudiants ont été tués. Je suis certain de la véracité de ces faits.

Certaines personnes ont perdu la vie et d'autres se sont enfuies dans les pays voisins. Certaines ont été tuées et leurs corps paradés en public, notamment celui du Gouverneur de l'État du Darfour occidental, Khamis Abakar, qui a été tué par les Forces d'appui rapide. Nous pouvons en témoigner, car la vidéo montre clairement le bâtiment des Forces d'appui rapide. Il a été arrêté par le commandant des Forces d'appui rapide au Darfour occidental, Abdel Rahman Juma Barkalla. Une vidéo est disponible sur Internet que nous pouvons montrer soit au Conseil dans son ensemble, soit à des membres individuels, afin que ceux qui l'ont tué et qui ont tué d'autres innocents à Ardamata, à Geneina et dans le reste du Soudan soient amenés à répondre de leurs actes.

En raison de cette situation, des milliers de personnes se sont réfugiées dans des camps de l'est du

Tchad et vivent dans des conditions désastreuses. Les enfants meurent de la famine, tandis que les personnes âgées meurent pour la plupart de faim et de pauvreté et que les personnes handicapées souffrent de la pauvreté et sont négligées. Bien que certaines organisations internationales soient présentes sur le terrain, la quantité et la qualité de l'aide fournie ne suffisent pas à répondre aux besoins fondamentaux de la population. Pendant ce temps, des milliers de réfugiés sont menacés de famine. Pourtant, malgré cette tragédie humanitaire, les horreurs perpétrées au Darfour occidental sont ignorées par la communauté internationale, aggravant plus encore la souffrance des victimes, qui restent confrontées aux circonstances les plus cruelles et les plus terribles. Nous sommes des êtres humains, et nous avons espéré être traités de la même manière que les réfugiés dans d'autres pays. Hélas, cela n'a pas été le cas. Néanmoins, nous prions pour que justice nous soit rendue et pour que nous puissions jouir de nos droits égaux sur cette Terre. Nous espérons que les organisations internationales et la communauté internationale nous accorderont nos droits et nous fourniront une assistance suffisante pour répondre à nos besoins quotidiens, afin que nous puissions surmonter certaines des difficultés auxquelles nous nous heurtons et, finalement, vivre une vie digne et saine.

Aujourd'hui, je m'adresse à vous, Monsieur le Président, ainsi qu'au Conseil, pour mettre en lumière une petite partie seulement des souffrances endurées par les citoyens du Darfour occidental, qui sont confrontés au génocide, au nettoyage ethnique, au pillage et au viol. Depuis cette salle, je voudrais appeler l'attention du monde sur cette catastrophe humanitaire dévastatrice. J'appelle la communauté internationale à tendre une main secourable à notre pays, qui souffre du fléau d'une guerre catastrophique, en trouvant des solutions de toute urgence, notamment en assurant la sécurité et en fournissant une assistance humanitaire, ainsi qu'en administrant la justice. C'est un grand honneur pour moi d'avoir l'occasion d'informer le Conseil de ce qu'il se passe dans mon pays, le Soudan, en général, et dans l'État du Darfour occidental en particulier. Je viens ici relayer les préoccupations et les aspirations de mon peuple, qui supporte le poids de la guerre et a été déplacé dans le monde entier.

Je me présente devant le Conseil pour lui demander d'appuyer nos exigences dans quatre domaines. J'ai personnellement connu les mêmes conditions. Ma famille a été déplacée, et j'ai perdu nombre de mes frères et d'autres membres de ma famille. J'espère donc que vous, Monsieur le Président, et les membres du Conseil, répondrez à ces

exigences fondamentales et aux besoins essentiels de la population du Soudan et du Darfour occidental.

Premièrement, en ce qui concerne les conditions de sécurité, l'insécurité et le chaos qui règnent actuellement dans le Darfour occidental et au Soudan sont le résultat d'une guerre qui a coûté la vie à des milliers de personnes et en a déplacé des millions d'autres. La principale raison de cette guerre prolongée, ce sont les livraisons massives d'armes meurtrières aux Forces d'appui rapide par un certain nombre de pays de la région et du reste du monde. Je peux vous assurer, Monsieur le Président, que la quantité d'armes entrant dans le pays et parvenant jusqu'aux parties concernées est inimaginable. L'afflux d'armes en provenance de certains pays de la région a été amplement prouvé. Les rapports internationaux et les journaux de portée internationale ont pointé du doigt les pays qui fournissent les armes utilisées pour nous tuer et nous déplacer. C'est pourquoi je voudrais demander au Conseil de faire pression sur ces pays, pour qu'ils cessent de fournir des armes qui alimentent la guerre au Soudan, et d'exiger qu'ils respectent strictement la résolution 1591 (2005), qui interdit les livraisons d'armes au Darfour. Interrompre le flux d'armes vers le Darfour accélérera la fin de la guerre et contribuera à ouvrir la voie à la paix.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, il est urgent de fournir une aide humanitaire, notamment des abris, des denrées alimentaires, de l'eau et une assistance médicale, à toutes les personnes dans le besoin, qu'il s'agisse de déplacés ou de réfugiés dans les pays voisins. Il faut accélérer l'acheminement de l'aide aux victimes, tout en appelant les parties prenantes et les pays voisins à ouvrir des couloirs et à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire.

Troisièmement, en ce qui concerne l'administration de la justice, j'appelle les mécanismes judiciaires nationaux et internationaux à mener de toute urgence des enquêtes pénales équitables et impartiales sur les violations perpétrées contre les Massalit et d'autres citoyens soudanais. Les auteurs doivent rendre des comptes et les victimes doivent être indemnisées.

Quatrièmement, je voudrais demander au Conseil d'appeler les parties belligérantes à revenir à la table de négociation et à s'employer à engager un dialogue avec le peuple soudanais afin de parvenir à la paix et à la stabilité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Bahr Al-Din de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

Je voudrais remercier à nouveau chacun des intervenants de son témoignage percutant. Il était très important que le Conseil les entende.

Je rappelle à mes collègues du Conseil que le 19 décembre 2018, il y a six ans jour pour jour, le peuple soudanais s'est soulevé pour renverser un dictateur et se réapproprier son avenir. Qui peut oublier l'image emblématique d'Alaa Salah, la Dame Liberté de la révolution soudanaise, debout sur le toit d'une voiture alors qu'elle ralliait sa nation à une nouvelle voie ? Comme l'a dit un étudiant manifestant, « nous avons arboré un large sourire avec la liberté sur notre visage ».

Six ans plus tard, ce sont la faim et le désespoir que nous voyons sur un trop grand nombre de visages soudanais. La prise de pouvoir par les militaires en 2021 et les combats barbares qui ont éclaté entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide en avril 2023 ont fait dérailler la transition du Soudan vers la démocratie et ont déclenché ce qui est la pire crise humanitaire au monde. Comme nous l'ont dit les intervenants, chaque jour apporte son lot d'atrocités. Des hôpitaux, des marchés et des camps de déplacés sont attaqués. Des exécutions sommaires ont lieu. Les femmes et les filles subissent des violences sexuelles indicibles. Nous continuons à constater des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans de vastes régions du Soudan. À Zamzam, les gens en viennent à manger de l'herbe et des coques d'arachide. Selon certaines estimations, un enfant y meurt toutes les deux heures par manque de nourriture.

Les effets de cette tragédie s'étendent bien au-delà des frontières du Soudan. Plus de 3 millions de Soudanais ont fui vers les pays voisins. Des acteurs extérieurs arment et appuient les deux parties, transformant une lutte intestine pour le pouvoir en un conflit aux dimensions mondiales. En bref, l'inaction au Soudan menace la paix et la sécurité que le Conseil est chargé de préserver. Le monde ne peut et ne doit pas détourner le regard de la catastrophe humanitaire qui se déroule sous nos yeux au Soudan.

Les États-Unis travaillent d'arrache-pied avec leurs partenaires pour apporter une aide au peuple soudanais, mettre fin aux hostilités et remettre le Soudan sur la voie de la démocratie. Nous sommes le plus grand fournisseur d'aide humanitaire à la population soudanaise. Aujourd'hui, nous annonçons l'octroi d'environ 200 millions de dollars supplémentaires pour de la nourriture, des abris et des soins de santé, ce qui porte l'aide totale des États-Unis à plus de 2,3 milliards de dollars depuis que les combats ont éclaté l'année dernière. En août, les États-Unis ont lancé

une nouvelle initiative, le groupe Aligned for Advancing Lifesaving and Peace in Sudan (Alignés pour promouvoir le sauvetage de vies humaines et la paix au Soudan), coprésidé par la Suisse et l'Arabie saoudite, en partenariat avec l'Égypte, les Émirats arabes unis, l'Union africaine et l'ONU. Le groupe s'est appuyé sur les travaux antérieurs réalisés à Djedda et à Paris et fait une place à la société civile soudanaise, notamment aux Soudanaises, qui sont à la fois touchées de manière disproportionnée par la violence et essentielles pour y mettre un terme. Aux côtés de leurs partenaires, les États-Unis ont réussi à insister auprès des autorités soudanaises pour qu'elles rouvrent les axes de transport majeurs au Soudan, y compris, comme nous l'avons entendu, la frontière vers le Darfour au point de passage d'Adré. Ces efforts ont permis à l'aide de parvenir à plus de 3,5 millions de personnes dans tout le Soudan. Nous avons permis la reprise des opérations aériennes humanitaires pour la première fois depuis le début du conflit, ce qui signifie qu'un trajet qui aurait pu prendre deux jours sur des routes inondées et détruites par les bombardements peut désormais s'effectuer en une heure à peine. Sous la houlette des États-Unis, l'ONU et le Ministère fédéral soudanais de la santé ont vacciné plus de 1,4 million de personnes contre le choléra, garantissant une couverture de 98 % dans les zones durement touchées.

Il s'agit d'un progrès important qui permet de sauver des vies, mais c'est loin d'être suffisant. Par conséquent, je voudrais suggérer aujourd'hui quatre façons d'intensifier nos efforts.

Premièrement, nous devons acheminer davantage d'aide et de secours là où ils sont le plus nécessaires, et ce, en toute sécurité, rapidement et sans entraves. En novembre, les organismes d'aide ont distribué 19 000 tonnes d'aide au Soudan, un volume qui a quadruplé depuis le mois d'août, mais pour pouvoir répondre même un tant soit peu à l'immense demande, nous devons doubler ce chiffre pour qu'il atteigne 40 000 tonnes chaque mois. Cela signifie que la communauté internationale doit donner davantage pour venir en aide aux habitants du Soudan, ainsi qu'aux réfugiés dans des pays tels que l'Égypte et le Tchad, qui les accueillent si généreusement.

Pour fournir cette assistance, nous devons mettre en place et maintenir des couloirs humanitaires qui permettent à l'aide d'atteindre les zones contestées. Trente et un camions du Programme alimentaire mondial se dirigent actuellement vers une partie de Khartoum qui a été privée d'aide humanitaire depuis avril 2023. Nous devons poursuivre sur cette lancée et régulariser ce couloir, en plus de ceux qui mènent à El-Fasher, Gazira et

El-Obeid. L'aide doit également être autorisée non seulement à franchir la frontière pour entrer au Soudan, mais aussi à traverser le territoire tenu par les deux parties. Les deux parties ont créé des obstacles, que ce soit sous la forme de bombes, de balles ou de bureaucratie. Des vies dépendent de la libre circulation de l'aide à travers les lignes de contrôle.

Nous devons faire en sorte que l'aide puisse être distribuée plus efficacement. Les autorités soudanaises ont autorisé l'ONU à ouvrir trois nouveaux pôles humanitaires et le personnel international des organismes de secours à se déplacer librement au Soudan. Il est également impératif de mettre en place un quatrième pôle à Zalingei, dans le Darfour central. Il est temps pour l'ONU et la communauté humanitaire d'activer ces installations et d'intensifier l'acheminement de l'aide le plus rapidement possible.

Deuxièmement, le Conseil doit faire pression sur les deux parties belligérantes pour qu'elles protègent les civils, mettent fin aux atrocités et cessent les combats. Le groupe Aligned for Advancing Lifesaving and Peace in Sudan a proposé un mécanisme de conformité, à savoir un comité composé de représentants des Forces armées soudanaises, des Forces d'appui rapide et de la communauté internationale, pour veiller à ce que chaque partie respecte le droit international et les engagements pris dans le cadre de la Déclaration d'engagement de Djedda en faveur de la protection des civils du Soudan. Comme je l'ai dit il y a un an en déclarant que les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide avaient commis des crimes de guerre, et que les Forces d'appui rapide avaient commis des crimes contre l'humanité et des actes de nettoyage ethnique, en référence spécifiquement aux atrocités commises contre les Massalit, décrites par le Sultan de Dar Massalit comme des actes de nettoyage ethnique, les États-Unis utiliseront tous les outils disponibles, y compris en prenant de nouvelles décisions et en imposant de nouvelles sanctions, pour prévenir les abus et amener les auteurs de ces actes à en répondre. Nous encourageons d'autres partenaires à mettre en œuvre des sanctions bilatérales et multilatérales similaires contre les personnes et les organisations dont les actions aggravent le conflit.

Troisièmement, le Conseil doit faire comprendre aux acteurs extérieurs qui attisent les flammes du conflit au Soudan que ce comportement ne peut plus durer. Le mois dernier, le Royaume-Uni et la Sierra Leone ont déposé un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu à l'échelle du pays, à une protection accrue des civils

et à l'acheminement sans entrave de l'aide (S/2024/826). Quatorze membres, dont les États-Unis, ont voté pour cette résolution. Un membre, la Russie, a opposé son veto, qualifiant le projet de résolution d'« absurde et inacceptable ». Ce qui est absurde et inacceptable, c'est qu'un pays prétende se préoccuper des nations africaines tout en continuant d'alimenter la plus grande guerre en Afrique. C'est pourquoi nous disons aux soutiens étrangers qui envoient des drones, des missiles et des mercenaires, ainsi qu'à ceux qui profitent du commerce illicite du pétrole et de l'or qui financent ce conflit : ça suffit. Ils doivent utiliser leurs ressources pour atténuer les souffrances des Soudanais, et non les aggraver. Ils doivent user de leur influence pour mettre fin à la guerre, et non la perpétuer. Plutôt que de prétendre se préoccuper de l'avenir du Soudan, ils doivent le prouver.

Enfin, nous devons tous continuer d'appuyer les efforts déployés par le peuple soudanais pour relancer la transition vers une gouvernance démocratique inclusive et dirigée par des civils. En septembre, l'Union africaine a réitéré son appel au Soudan pour qu'il revienne à un ordre constitutionnel et civil. Les États-Unis soutiennent cet appel. L'ensemble du Conseil doit en faire autant. Afin de promouvoir le rétablissement de la gouvernance civile et de contribuer à réaliser les aspirations du peuple soudanais, j'annonce aujourd'hui que le Département d'État collaborera avec le Congrès pour fournir 30 millions de dollars afin de renforcer les moyens d'action de la société civile et de faire entendre la voix des civils dans le dialogue sur l'avenir du Soudan.

Alors que les bombes continuent de tomber, la population du Soudan n'attend pas de prendre son destin en main. Dans tout le pays, les Soudanais s'unissent pour se soutenir mutuellement et reconstruire leur nation. Des volontaires, souvent des jeunes, préparent des repas dans des soupes populaires locales au Darfour. Ils offrent des livres de coloriage aux enfants traumatisés. Ils gèrent des dispensaires. Ils réparent les lignes électriques coupées. Il existe même un mot pour désigner l'abnégation dont ces citoyens font preuve au quotidien : une tradition soudanaise profondément enracinée appelée *nafeer*. *Nafeer* décrit un sentiment de solidarité, un engagement en faveur de l'entraide, une communauté qui passe à l'action en cas de besoin. La traduction littérale de ce terme est « un appel à la mobilisation ».

En tant que Conseil, nous devons donc également répondre à cet appel. Nous aussi, nous devons nous mobiliser. Nous avons une responsabilité : celle d'arrêter les souffrances, de mettre fin à cette guerre et d'aider le

peuple soudanais pour que, comme l'a dit ce manifestant, la liberté se reflète à nouveau sur le visage des Soudanais. Je demande aux membres du Conseil, à nous tous, de saisir cette occasion.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord remercier les États-Unis d'avoir organisé la présente séance et les intervenants de leurs précieux exposés sur cette question très pertinente.

La guerre au Soudan doit cesser. Cela nécessite une action décisive de la part de la communauté internationale, y compris du Conseil de sécurité. Plus de 600 jours d'hostilités armées ont laissé un sillage dévastateur de morts, de déplacements de population et de souffrances humaines. Le peuple soudanais est confronté à des niveaux incommensurables de violence, de faim et de déracinement, exacerbés par des violations flagrantes des droits humains et du droit international humanitaire. Les graves violations commises contre des enfants, telles que les meurtres, les mutilations, les violences sexuelles et le recrutement forcé, sont particulièrement alarmantes. Ces violations constituent une atteinte à leur avenir et à l'avenir même du Soudan.

Les Conventions de Genève et les résolutions du Conseil sont contraignantes pour les parties, y compris les principes de distinction, de proportionnalité et de précaution. L'application du principe de responsabilité est également indispensable pour rompre le cycle de l'impunité.

L'Équateur réaffirme qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit au Soudan, car c'est le courage, la bonne foi et la volonté politique qui doivent prévaloir pour parvenir à une solution par des moyens pacifiques et diplomatiques. Je réaffirme l'appui de l'Équateur aux efforts déployés par l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Soudan, Ramtane Lamamra, pour promouvoir un dialogue inclusif entre les parties au conflit. Ces institutions jouent un rôle de coordination capital pour progresser vers une solution durable.

Je dois également mentionner que tous les États Membres de l'ONU ont des obligations en vertu du régime de sanctions du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan et que

l'embargo sur les armes doit être appliqué. Toute ingérence extérieure qui alimente le conflit et l'instabilité est inexcusable.

La déclaration de famine dans le camp de Zamzam est un signe que la communauté internationale ne peut négliger. Plus de 50 % de la population vit dans des conditions d'insécurité alimentaire critique, ce qui témoigne de l'ampleur de cette tragédie humanitaire. Cette crise ne peut être réglée efficacement sans un accès continu et sûr aux points de passage, tels que celui d'Adré, et sans la mise en place de couloirs de sécurité conformément aux résolutions 2730 (2024) et 2736 (2024), afin de permettre l'acheminement de l'aide humanitaire.

L'unité du Conseil est cruciale pour arrêter la spirale de violence et de souffrance, adopter des mesures indispensables pour protéger les civils, et garantir l'aide humanitaire. Instaurer un cessez-le-feu à l'échelle nationale et faire taire les armes constituent les premières mesures à prendre à cette fin. La paix au Soudan est une responsabilité nationale et une obligation éthique et politique pour la communauté internationale. Le Conseil ne peut pas rester inactif alors que le peuple soudanais souffre. Il est temps de prendre des mesures décisives et de chercher une solution qui reflète notre responsabilité partagée de protéger les vies et de promouvoir la paix.

Je termine en réaffirmant la solidarité de l'Équateur avec le peuple soudanais et sa volonté inébranlable de contribuer à un avenir de stabilité et de dignité pour le Soudan. La conscience civilisée de l'humanité l'exige de nous. Avant de conclure, et comme c'est la dernière fois que je m'adresse au Conseil, je voudrais faire mes adieux en remerciant tous mes collègues de m'avoir permis de participer aux efforts déployés par la communauté internationale pour promouvoir la paix et la sécurité internationales.

M. Gürber (Suisse) : Je tiens moi aussi à remercier la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M^{me} Wosornu, ainsi que M^{me} Lewis, pour leurs exposés. Je tiens à remercier tout particulièrement le Sultan de la communauté massalit d'avoir partagé avec nous son témoignage personnel.

Lorsque la Suisse s'est adressée pour la première fois au Conseil de sécurité concernant la situation au Soudan en mars de l'année dernière (voir S/PV.9274), le pays se trouvait à un moment critique de la transition vers la démocratie, une transition sur laquelle reposaient les espoirs de liberté, de paix et de justice du peuple soudanais.

Cependant, l'éclatement du conflit un mois plus tard a brisé ces espoirs et infligé des souffrances incommensurables à des millions de personnes. Un mépris effroyable pour la vie humaine, illustré par d'innombrables violations du droit international, a depuis mené à la plus grande crise humanitaire du monde. Face à la nouvelle escalade des affrontements entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide dans plusieurs États ces derniers jours, ainsi qu'aux bombardements incessants d'El-Fasher et du camp de Zamzam par les Forces d'appui rapide, une cessation immédiate des hostilités est impérative, comme l'a à maintes reprises réclamé le Conseil. Alors qu'il s'agit de la dernière séance où la Suisse intervient sur ce dossier en tant que membre du Conseil, j'aimerais réitérer les points suivants.

Tout d'abord, le droit international humanitaire et les droits humains, ainsi que les engagements comme la Déclaration de Djedda, doivent être pleinement respectés et mis en œuvre par les parties au conflit, qui sont tenues de protéger les civils en toutes circonstances. En tant que membre du groupe Aligned for Advancing Lifesaving and Peace in Sudan (Alignés pour promouvoir le sauvetage de vies humaines et la paix au Soudan), nous nous engageons auprès des parties à faciliter l'accès humanitaire et à renforcer la protection des civils, une priorité de la Suisse au Conseil. Comme nous l'avons également souligné au cours des deux dernières années, les organisations locales jouent un rôle essentiel dans la protection des civils et dans la réponse humanitaire. Leur protection mérite une attention particulière, comme le souligne la résolution 2730 (2024), qui rappelle aux parties leur obligation de protéger le personnel humanitaire.

Cela m'amène à mon deuxième point, qui est tout aussi urgent. Nous devons continuer à améliorer la situation humanitaire. Cette semaine, le Vice-Directeur de la Direction du développement et de la coopération, accompagné de l'Envoyé spécial pour la Corne de l'Afrique, était en mission au Soudan. La délégation suisse s'est rendue à Kassala pour évaluer concrètement les besoins humanitaires immenses et les nombreux défis auxquels la réponse humanitaire est confrontée. Au cours de notre mandat, nous avons constamment plaidé en faveur d'un accès humanitaire rapide, sûr, sans entrave et durable à travers toutes les frontières et les lignes de front et réclamé la levée de tous les obstacles et de toutes les obstructions. La pire crise alimentaire au monde, menant à la première confirmation de famine depuis des années, a été une question prioritaire pour nous, en particulier en tant que copoint focal informel pour la résolution 2417 (2018). La mise en place rapide de centres humanitaires de l'ONU à

travers le pays et un financement continu sont également essentiels. Nous sommes déterminés à maintenir notre soutien humanitaire. Depuis le début du conflit, la Suisse s'est engagée à hauteur de plus de 100 millions de dollars au Soudan et dans les pays affectés par ce conflit.

Troisièmement, nous devons assurer la reddition de comptes, largement absente au cours des 20 dernières années. Sans elle, la paix restera hors de portée. Nous continuerons à appeler à l'action au-delà de notre mandat au Conseil, compte tenu, entre autres, des rapports effroyables de violences sexuelles et fondées sur le genre à l'égard des femmes et des filles, principalement commises par les Forces d'appui rapide, ainsi que des violences ethniques et des alertes répétées sur le risque de génocide. Dans le même sens, nous réitérons notre appel aux parties et aux États Membres pour qu'ils assurent la pleine mise en œuvre des résolutions du Conseil, notamment en s'abstenant de toute ingérence extérieure et en respectant l'embargo sur les armes, dont les violations flagrantes continuent d'alimenter le conflit.

Enfin, nous devons intensifier nos efforts diplomatiques en vue de faciliter un processus politique dirigé par les Soudanaises et les Soudanais. À cet égard, la Suisse salue et soutient l'engagement important de l'Union africaine et des pays voisins du Soudan. La Suisse reste résolue à promouvoir une participation active et significative des femmes dans toutes les discussions sur l'avenir de leur pays. Nous réitérons également notre ferme soutien à l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Ramtane Lamamra, pour compléter et coordonner les efforts diplomatiques et pour travailler avec les parties afin de renforcer la protection des civils. Nous restons à sa disposition pour tout soutien, comme nous l'avons fait par le passé en tant qu'État hôte des pourparlers de proximité à Genève.

Au cœur de ce désastre causé par l'homme, l'espoir demeure, comme l'a illustré le témoignage personnel de Hanaa Eltigani dans cette salle sous notre présidence en octobre (voir S/PV.9761). Cet espoir doit être au centre de nos efforts au sein du Conseil. Il est de notre responsabilité d'agir sans délai et de parler d'une seule voix face à cette catastrophe humaine. Alors que le mandat de la Suisse au Conseil touche à sa fin, nous réaffirmons notre solidarité et notre engagement continu en faveur de la liberté, de la paix et de la justice pour toutes les Soudanaises et tous les Soudanais.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire d'État Blinken d'avoir convoqué la présente séance et les États-Unis de tous les efforts qu'ils

déployent pour mettre fin aux souffrances au Soudan, notamment en jouant un rôle de premier plan dans le cadre du groupe Aligned for Advancing Lifesaving and Peace in Sudan (Alignés pour promouvoir le sauvetage de vies humaines et la paix au Soudan) et du processus de Djedda et en finançant massivement l'aide humanitaire. Je sais gré à M^{me} Wosornu de son exposé, ainsi qu'à M^{me} Lewis et à M. Bahr Al-Din de leurs témoignages poignants.

Cette année a été marquée par des souffrances inimaginables pour le peuple soudanais, notamment du fait des maladies, des déplacements de population et des violences. En août, le Comité d'examen des situations de famine a confirmé que le Soudan était en proie à la famine, et les prochaines évaluations de la sécurité alimentaire devraient être encore pires. L'année prochaine doit être différente. À cet égard, je voudrais formuler trois observations.

Premièrement, alors que le conflit perdure, le Conseil de sécurité s'est à juste titre concentré sur l'amélioration de l'accès humanitaire. Il faut maintenant que l'aide parvienne aux millions de personnes qui en ont besoin dans tout le Soudan. Nous nous félicitons de l'accord conclu par les Forces armées soudanaises en vue de prolonger l'autorisation d'utiliser le point de passage d'Adré et de mettre en place des centres d'approvisionnement humanitaire. Toutefois, comme l'a dit le Secrétaire d'État Blinken, ces mesures sont loin d'être suffisantes pour répondre à l'ampleur des besoins. L'accès humanitaire doit être étendu à tous les civils dans le besoin, que les zones dans lesquelles ils vivent soient tenues par les Forces armées soudanaises ou les Forces d'appui rapide. C'est pourquoi nous demandons aux autorités soudanaises d'autoriser la création d'autres pôles humanitaires, en particulier à Zalingei, au Darfour. Nous appelons en outre toutes les parties à garantir des voies de passage supplémentaires à travers les lignes de front, à offrir des garanties de sécurité aux travailleurs humanitaires et à lever tous les obstacles bureaucratiques qui, trop souvent, entravent l'acheminement de l'aide.

Deuxièmement, la crise humanitaire nécessite une approche robuste et concertée de la part de la communauté internationale, et notamment de l'ONU. Nous nous félicitons des mises à jour concernant la visite du Coordonnateur des secours d'urgence au Soudan et nous incitons à préserver ce leadership ambitieux. Nous devons nous efforcer collectivement d'apporter une réponse à l'échelle du système qui permette d'obtenir de meilleurs résultats pour le peuple soudanais. Nous, les donateurs, devons appuyer ces efforts en trouvant de nouveaux

moyens de diversifier notre financement, en soutenant à la fois l'ONU et les intervenants soudanais qui agissent en première ligne.

Troisièmement, nous condamnons les attaques menées par les Forces d'appui rapide contre le camp de déplacés de Zamzam et les attaques de drones contre El-Fasher, qui ont coûté la vie à des civils et interrompu les opérations hospitalières. Le mois dernier, le Royaume-Uni et la Sierra Leone ont déposé un projet de résolution (S/2024/826) visant à remédier au non-respect, par les deux parties, des engagements pris dans la Déclaration de Djedda en matière de protection des civils. Malgré le veto de la Russie (voir S/PV.9786), les 14 votes pour ont envoyé un signal clair : la communauté internationale est très attentive au fait que les parties au conflit doivent se conformer à la Déclaration de Djedda et aux autres engagements internationaux en matière de droits humains et d'aide humanitaire. Nous exhortons une fois de plus les parties au conflit à prendre activement part aux initiatives diplomatiques lancées pour instaurer un cessez-le-feu national durable et parvenir à une solution politique, et notamment aux efforts déployés par l'Envoyé personnel du Secrétaire général, M. Ramtane Lamamra.

L'année 2024 restera dans les annales comme celle durant laquelle les parties au conflit ont provoqué la pire crise de déplacement au monde et une famine due à l'homme qui aurait pu être évitée. Ils ont la possibilité de mettre un terme aux souffrances et de garantir la paix en 2025. Le monde les regardera.

M. Bendjama (Algérie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Mozambique, la Sierra Leone et mon pays, l'Algérie, et du Guyana.

Nous tenons à remercier la présidence américaine du Conseil d'avoir programmé cette séance importante pour débattre de la situation très préoccupante au Soudan. Nous remercions également M^{me} Edem Wosornu de nous avoir donné un aperçu complet de la situation humanitaire sur le terrain, ainsi que de son dévouement envers les populations dans le besoin en Afrique et dans le monde entier. Nous avons écouté attentivement les observations de M^{me} Shayna Lewis et de M. Saad Bahr Al-Din, Sultan de Dar Massalit. Enfin, nous saluons la participation des Représentants permanents du Soudan, de la Türkiye, de l'Égypte et des Émirats arabes unis à la présente séance.

Nous sommes activement saisis de la situation au Soudan depuis le début du conflit, et elle a été

particulièrement examinée en 2024. Le Conseil de sécurité a déployé des efforts importants cette année pour contribuer à la désescalade des tensions et amener les parties à un accord de cessez-le-feu, mais en vain. Malgré ces efforts soutenus, nous assistons toujours à une détérioration continue de la situation sur le terrain. Les dernières informations concernant les combats à El-Fasher, Khartoum, Jazira et Sennar sont effroyables. Des centaines de civils innocents ont été tués et des infrastructures de santé critiques ont été détruites. En outre, les informations récentes faisant état de meurtres, d'enlèvements, de viols et d'attaques à grande échelle par les Forces d'appui rapide contre des civils dans le Kordofan méridional nous laissent sans voix. Les femmes et les filles font malheureusement partie des cibles principales. Elles subissent fréquemment des violations et des souffrances indicibles. À cet égard, nous tenons à saluer la résilience des Soudanaises et nous appelons à ce que tous les auteurs de violations des droits humains soient traduits en justice.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana insistent sur la nécessité de continuer à travailler de manière constructive sur le dossier soudanais et souhaitent faire les observations suivantes.

Premièrement, un cessez-le-feu immédiat est impératif. Nous appelons une nouvelle fois les parties soudanaises à mettre en œuvre un cessez-le-feu immédiat, sans conditions préalables. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre davantage de civils innocents. Nous ne pouvons pas nous permettre davantage de déplacements, de violences sexuelles, d'insécurité alimentaire, de destructions et d'instabilité dans la région. Il est grand temps que toutes les parties au conflit s'engagent dans un processus politique véritable, transparent et contrôlé par les Soudanais, sous l'égide de l'ONU, tout en gardant la protection des civils comme objectif principal et commun.

Deuxièmement, les parties doivent participer de bonne foi aux efforts diplomatiques. L'instauration d'un cessez-le-feu dépend principalement de la volonté des parties soudanaises, ainsi que de l'appui des partenaires régionaux et internationaux. Le Conseil doit continuer à apporter son appui à des efforts diplomatiques de bonne foi, tout en insistant pour que ces efforts soient coordonnés et que le rôle central de l'ONU et de l'Union Africaine soit préservé. À cet égard, nous nous félicitons de l'organisation de la troisième réunion consultative sur le renforcement de la coordination des initiatives et de l'action de paix au Soudan, qui s'est tenue en Mauritanie, afin de coordonner les efforts diplomatiques régionaux et internationaux sur la crise soudanaise. Nous attendons également avec

intérêt l'annonce du prochain cycle de pourparlers indirects entre les parties soudanaises, qui sera organisé par l'Envoyé personnel du Secrétaire général, M. Ramtane Lamamra, à partir de l'année prochaine. À cet égard, nous encourageons les parties soudanaises à participer de manière constructive à ces efforts de médiation.

Troisièmement, nous devons continuer de faciliter l'accès humanitaire. L'évolution de la situation sur le terrain est très préoccupante pour nous tous, en raison de son incidence sur l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin, en particulier les femmes, les enfants et les personnes déplacées de force, prises au piège dans les zones de combats intenses ou dans les villes assiégées telles qu'El-Fasher. Malgré le tableau sombre sur le terrain, nous nous félicitons de l'annonce par le Gouvernement soudanais de l'ouverture des aéroports d'El-Obeid, de Kadougli et de Damazin pour les vols humanitaires et de la mise en place de pôles d'approvisionnement humanitaire dans ces localités. Nous avons également salué l'annonce du Programme alimentaire mondial, le 22 novembre, selon laquelle l'aide était finalement parvenue au Darfour septentrional, et plus particulièrement que l'aide alimentaire destinée aux personnes déplacées avait été livrée au camp de Zamzam. Ces mesures positives s'ajoutent à celles prises récemment concernant la réouverture du point de passage d'Adré et l'autorisation d'opérations aériennes humanitaires dans le Kordofan méridional. Nous appelons le Gouvernement soudanais à maintenir ces mesures positives et à continuer de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire au bénéfice de toutes celles et tous ceux qui sont touchés par cette situation tragique.

Enfin, nous devons mettre un terme à l'ingérence étrangère. Nous tenons à rappeler la déclaration percutante sur le rôle des acteurs extérieurs faite par la Secrétaire générale adjointe DiCarlo dans cette salle.

« Pour dire les choses sans détour, certains alliés présumés des parties permettent ces massacres au Soudan. Cela est inadmissible. Cela est illégal. Et cela doit cesser. » (*S/PV.9780, p. 2*).

Aussi réitérons-nous notre appel à une condamnation ferme et publique de l'ingérence étrangère au Soudan et au plein respect du régime de sanctions et de l'embargo sur les armes par tous les États Membres.

Pour terminer, nous soulignons la nécessité pour le Conseil de sécurité d'aborder la situation au Soudan de manière positive et constructive afin de soutenir de bonne foi les efforts de paix déployés dans ce pays important et

d'éviter un débordement du conflit dans la région et sur le continent.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Directrice Wosornu du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et les représentants de la société civile de leurs exposés. Je salue la présence des représentants du Soudan, de l'Égypte, de la Türkiye et des Émirats arabes unis à la séance d'aujourd'hui.

Le conflit au Soudan est entré dans son vingtième mois et les combats se poursuivent sans relâche, entraînant un nombre croissant de victimes civiles, des niveaux records de déplacement et une situation humanitaire de plus en plus désastreuse. Le débordement du conflit risque de compromettre la stabilité régionale. La communauté internationale doit répondre à la volonté sincère de paix du peuple soudanais et travailler de manière concertée pour créer les conditions d'un règlement adéquat de la situation. Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, nous devons travailler ensemble pour promouvoir un cessez-le-feu et mettre fin aux combats. Récemment, bon nombre d'informations ont fait état d'attaques violentes contre des civils dans des endroits tels que Gazira et El-Fasher, ce qui traduit une tendance inquiétante à l'escalade et à l'expansion. Le Conseil de sécurité a adopté deux résolutions sur la situation au Soudan, appelant toutes les parties au conflit à mettre fin aux hostilités et à mettre en œuvre les engagements pris dans la Déclaration de Djedda (résolutions 2724 (2024) et 2736 (2024)). Ces résolutions exigent également la levée du siège d'El-Fasher. La priorité est désormais de veiller à ce que ces résolutions soient effectivement appliquées afin de parvenir sans délai à une désescalade et de garantir la plus grande protection possible des civils. La Chine appelle toutes les parties au conflit au Soudan à donner la priorité aux intérêts fondamentaux du pays et de la population, à trouver une solution politique par le dialogue et la concertation et à rétablir la paix le plus rapidement possible. Toutes les parties doivent respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Soudan et jouer un rôle constructif pour régler ce conflit.

Deuxièmement, nous devons unir nos forces pour intensifier les efforts de médiation. De nombreux mécanismes internationaux et régionaux prennent part à la médiation sous différentes formes. La Chine se félicite de la tenue en Mauritanie de la troisième réunion consultative sur le renforcement de la coordination des initiatives et des efforts de paix pour le Soudan. Nous avons appris que l'Envoyé personnel du Secrétaire général, M. Lamamra, se rendra bientôt au Soudan. Nous soutenons ses bons

offices et espérons que l'ONU renforcera sa coordination avec les organismes régionaux tels que l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et la Ligue des États arabes, créant ainsi des synergies pour trouver des moyens novateurs et efficaces de régler ce conflit. La Chine est prête à travailler avec la communauté internationale et à apporter sa contribution pour mettre fin au conflit au Soudan dès que possible.

Troisièmement, nous devons tous contribuer à améliorer la situation humanitaire. La Chine salue les efforts considérables déployés par le Programme alimentaire mondial et d'autres organismes des Nations Unies pour apporter une assistance humanitaire. Nous saluons les annonces faites récemment par le Gouvernement soudanais concernant la prorogation des autorisations pour le point de passage d'Adré, l'ouverture d'autres aéroports en tant que centres de transport, de stockage et de distribution des fournitures humanitaires, ainsi que les mesures concrètes prises pour faciliter l'accès à l'aide humanitaire. Nous appelons de nos vœux la poursuite de la coopération entre l'ONU et le Gouvernement soudanais afin que l'aide humanitaire soit acheminée rapidement aux populations qui en ont besoin. Nous demandons à la communauté internationale d'accroître son aide, d'honorer les engagements pris en temps voulu et d'aider le Soudan à améliorer ses capacités d'intervention humanitaire.

En outre, il est important de noter qu'alors que le conflit au Soudan se prolonge, un grand nombre de réfugiés fuient le pays, ce qui exerce une pression humanitaire de plus en plus forte sur les États voisins. La communauté internationale doit élargir son soutien ciblé aux pays d'accueil et répondre au choc lié aux réfugiés par des efforts concertés. Il convient de souligner que toute opération humanitaire internationale doit respecter pleinement les préoccupations légitimes du Gouvernement soudanais concernant sa souveraineté, sa sécurité et d'autres aspects, et doit être en tous points conforme aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Les questions humanitaires ne doivent pas servir de prétexte pour exercer des pressions indues, et encore moins pour assouvir des intérêts politiques.

Depuis l'éclatement du conflit, la Chine a envoyé au Soudan plusieurs lots d'aide humanitaire, notamment des denrées alimentaires et des fournitures médicales, et une nouvelle cargaison d'aide alimentaire arrivera bientôt. La Chine s'est également associée récemment à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture afin de mettre en œuvre un programme d'assistance agricole dans l'État de la Mer Rouge, fournissant

des semences et d'autres intrants agricoles à de petites et moyennes exploitations agricoles en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire. Nous restons déterminés à collaborer avec la communauté internationale et à redoubler d'efforts pour aider le Soudan à améliorer la situation humanitaire et à rétablir la paix et la stabilité.

M. Cho (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance, qui revêt la plus haute importance. Nous remercions la Directrice Wosornu, M^{me} Lewis et le Sultan Saad Bahr Al-Din de leurs exposés éclairants, qui donnent à réfléchir. Nous saluons également la participation des représentants du Soudan, des Émirats arabes unis et de la Türkiye.

Il est très inquiétant que les appels répétés du Conseil de sécurité et de la communauté internationale en faveur de l'instauration, à l'échelle nationale, d'un cessez-le-feu immédiat au Soudan restent lettre morte. Au contraire, le conflit s'est intensifié, alimenté par un appui extérieur, tandis que les parties au conflit cherchent à asseoir leur domination militaire. Nous sommes particulièrement préoccupés par les informations alarmantes faisant état de bombardements à l'artillerie lourde sur le camp de déplacés de Zamzam, où la famine a été malheureusement confirmée au mois d'août.

Face à cette catastrophe causée par l'homme, je voudrais souligner trois points.

Premièrement, les parties au conflit au Soudan doivent répondre à l'appel urgent du Conseil de sécurité et de la communauté internationale en faveur de l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat à l'échelle du pays. Bien que l'adoption d'un nouveau projet de résolution (S/2024/826) renouvelant cet appel ait fait l'objet d'un veto en novembre (voir S/PV.9786), l'appel du Conseil en faveur d'un cessez-le-feu immédiat reste valable et contraignant. Nous exhortons toutes les parties au conflit à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité et à entamer des négociations afin d'honorer les engagements qu'elles ont pris en vertu de la Déclaration de Djedda. Nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé personnel du Secrétaire général, M. Lamamra, et espérons que des progrès tangibles seront réalisés dans le cadre des pourparlers indirects. Nous apprécions tout autant le travail accompli par l'Union africaine et le groupe Aligned for Advancing Lifesaving and Peace in Sudan (Alignés pour promouvoir le sauvetage de vies humaines et la paix au Soudan) pour engager le dialogue avec les parties au conflit. Nous encourageons les efforts visant à coordonner les différentes initiatives de paix pour le Soudan et,

à cet égard, nous nous félicitons de la troisième réunion consultative sur le renforcement de la coordination des initiatives et de l'action de paix au Soudan, qui s'est tenue en Mauritanie.

Deuxièmement, la fourniture d'une aide humanitaire sans entrave reste indispensable pour répondre à l'immensité des besoins liés à la crise de déplacement et de la faim qui frappe le Soudan, la plus importante au monde. Nous saluons la décision des autorités soudanaises d'autoriser l'accès à tous les organismes des Nations Unies afin d'établir des centres d'approvisionnement et d'éliminer les obstacles à l'acheminement de l'aide. Cependant, nous sommes profondément préoccupés par l'obstruction délibérée et continue des opérations humanitaires et par l'imposition de restrictions administratives inutiles. Nous appelons toutes les parties à cesser immédiatement toutes les attaques, sous quelque forme que ce soit, contre les travailleurs humanitaires, y compris les intervenants locaux, et à lever les obstacles bureaucratiques. En outre, il faut maintenir le financement destiné à répondre aux immenses besoins humanitaires du Soudan. L'aggravation de la crise au Soudan accroît les besoins de financement dans la région, alors que les Soudanais déplacés continuent d'affluer. Pour sa part, la République de Corée a fourni une aide humanitaire de 12 millions de dollars au Soudan et au Soudan du Sud, comme elle s'y était engagée lors de la Conférence humanitaire internationale pour le Soudan qui s'est tenue à Paris.

Troisièmement, le Conseil de sécurité doit appuyer le renforcement des mécanismes de surveillance et de communication de l'information et des mesures de responsabilisation afin de lutter contre les violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Des rapports crédibles, y compris ceux du Groupe d'experts, font état de violations graves, notamment d'attaques ciblées à motivation ethnique et de violences sexuelles et fondées sur le genre généralisées dans l'ensemble du Soudan. À cet égard, nous nous félicitons des activités de la Cour pénale internationale et de la Mission internationale indépendante d'établissement des faits, en particulier en l'absence d'une présence des Nations Unies au Soudan, et nous préconisons vivement de coopérer pleinement à leur travail essentiel.

Pour terminer, nous espérons sincèrement que ce conflit dévastateur, qui dure depuis plus de 20 mois, prendra fin immédiatement. Nous pensons que seule la mise en place d'un gouvernement démocratique inclusif, dirigé par des civils, répondra aux aspirations du peuple soudanais. Nous sommes prêts à contribuer de manière

constructive aux efforts déployés par le Conseil et aux initiatives menées par l'ensemble de la communauté internationale pour atteindre cet objectif.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'information de haut niveau sur le Soudan. Je remercie également M^{me} Wosornu et les autres intervenants de leurs éclairages très utiles.

Depuis 20 mois, les hostilités entre les Forces armées soudanaises et les Forces d'appui rapide ont des conséquences dévastatrices, et ce sont les civils qui en font les frais. Au lieu de voir les parties belligérantes s'engager sur la voie de la désescalade, nous sommes témoins de l'intensification des combats. Nous sommes très préoccupés par les récentes attaques dirigées contre des marchés et des infrastructures civiles dans le Darfour septentrional et à Khartoum, qui ont coûté la vie à des dizaines de civils. Nous condamnons les récentes attaques menées par les Forces d'appui rapide à El-Fasher, notamment contre le camp de déplacés de Zamzam et le dernier hôpital opérationnel de la ville. La population civile et les infrastructures civiles ne doivent jamais être prises pour cible. Nous renouvelons l'appel lancé dans la résolution 2736 (2024) pour que les Forces d'appui rapide mettent fin au siège d'El-Fasher et pour que toutes les parties au conflit respectent les obligations que leur impose le droit international.

Nous ne saurions trop insister sur le fait qu'il est impératif que les parties s'engagent à cesser les hostilités à l'échelle nationale et à garantir l'acheminement durable de l'aide humanitaire par des routes franchissant les lignes de front et des itinéraires transfrontaliers, sans aucun obstacle. Nous rappelons également à toutes les parties au conflit et à tous les États qu'ils doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du régime de sanctions établi par la résolution 1591 (2005) et l'embargo sur les armes qui y est associé, et qu'ils doivent s'abstenir de toute ingérence extérieure.

Le mois dernier, le Conseil a eu l'occasion de discuter, avec l'urgence qui s'impose, des besoins en matière de protection des civils, dans le cadre d'un projet de résolution (S/2024/826) déposé par le Royaume-Uni et la Sierra Leone. Malheureusement, le projet de résolution a fait l'objet d'un veto (voir S/PV.9786), bloquant ainsi un processus qui aurait consisté à créer un mécanisme de conformité visant à faciliter la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Djedda. Nous espérons que le Conseil agira prochainement pour

appliquer les recommandations du Secrétaire général sur la protection des civils.

Nous encourageons également l'Envoyé personnel Lamamra à poursuivre le dialogue avec les parties belligérantes et tous les autres acteurs concernés, en coordination avec l'Union africaine et d'autres parties prenantes clés. La réunion organisée en Mauritanie cette semaine marque une avancée bienvenue dans la coordination des efforts en vue du règlement du conflit.

La participation pleine, véritable et sûre des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les niveaux et à toutes les étapes de la prise de décisions, est indispensable. Nous rendons hommage aux Soudanaises qui font avancer la cause de la paix, en particulier au niveau local. Nous saluons également les contributions des organisations dirigées par des jeunes, qui font montre de courage en défendant leurs aspirations pour l'avenir.

L'Union européenne reste un partenaire fiable qui appuie la mobilisation civile. Nous demandons que tous les efforts diplomatiques continuent de s'inscrire dans cette dynamique afin de créer les conditions favorables à un processus de paix inclusif.

La situation humanitaire reste catastrophique, alors que le Soudan est confronté à la plus grande crise de déplacement de population au monde. La famine sévit désormais dans de nombreuses régions du pays.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté l'épidémie de violence sexuelle qui touche principalement les femmes et les filles. Ces actes de violence doivent cesser, et ceux qui les commettent doivent être amenés à en répondre. Les personnes rescapées doivent également être soutenues dans leur quête de protection, de services et d'accès à la justice.

Les enfants soudanais risquent de devenir une génération perdue. Des millions d'enfants ne peuvent pas se rendre à l'école en raison de la violence et de l'insécurité, sans parler de l'insécurité alimentaire aiguë. L'augmentation vertigineuse des violations et des atteintes commises contre les enfants est très préoccupante et exige une attention soutenue de notre part.

Enfin, en tant que Présidente du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés, Malte a eu le plaisir de mener le processus qui a abouti à un accord sur les conclusions concernant le Soudan. Elles contribueront à faire en sorte que la situation des enfants dans le pays reste au centre des préoccupations de la communauté internationale.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice Wosornu, M^{me} Lewis et M. Bahr Al-Din de leurs exposés qui donnent à réfléchir.

Depuis que la Russie a opposé son veto au projet de résolution sur la protection des civils au Soudan (S/2024/826) en novembre, le Japon a souligné que le Conseil de sécurité devait s'acquitter de son devoir en prenant des mesures concrètes. Je remercie donc la présidence du Conseil d'avoir organisé la présente séance d'information de haut niveau, qui nous donnera l'occasion de réfléchir aux mesures qu'il convient de prendre.

La sécurité et la dignité humaines sont en jeu au Soudan. Les attaques délibérées commises par les Forces d'appui rapide contre des civils, notamment dans le camp de Zamzam, continuent d'être signalées. La résolution 2736 (2024), qui exige que les Forces d'appui rapide mettent fin au siège d'El-Fasher, n'est toujours pas appliquée. Les Forces armées soudanaises auraient également causé la mort de nombreux civils en bombardant des zones peuplées. Le nombre de personnes déplacées de force a dépassé 12 millions. Cette situation représente actuellement la pire crise de déplacement au monde. De plus en plus de personnes sont exposées à la violence sexuelle et fondée sur le genre, en l'absence de soins adaptés pour les victimes et les personnes rescapées. Une insécurité alimentaire aiguë a été signalée. L'activité agricole et le système marchand sont handicapés par le conflit.

Dans cette perspective, je voudrais faire trois observations.

Premièrement, le seul moyen de mettre fin à cette crise humanitaire et des droits humains est l'arrêt immédiat des combats. L'ONU, les organisations régionales et les États Membres influents doivent absolument déployer des efforts concertés pour que les parties au conflit reprennent des négociations sérieuses. Toute ingérence extérieure qui alimente le conflit et l'instabilité doit cesser immédiatement. Le Japon demeure préoccupé par le flux d'armes et de munitions, ainsi que par le soutien financier et logistique fourni aux parties belligérantes en provenance de l'extérieur du pays, qui ne cessent d'être signalés.

Deuxièmement, la communauté internationale doit intensifier ses efforts pour atteindre les personnes dans le besoin, où qu'elles se trouvent. Nous appelons donc les parties à permettre et à faciliter un accès humanitaire complet, rapide, sûr, sans entrave et durable, y compris pour les activités transfrontières et menées à travers les lignes de front, notamment en octroyant en temps voulu des visas au personnel humanitaire. À cet égard, le Japon

se félicite de l'ouverture de points d'entrée supplémentaires par le Gouvernement soudanais. Nous devons également discuter de la manière dont la communauté internationale peut promouvoir les acteurs humanitaires locaux, remédier à la coupure des télécommunications, assurer la sécurité du personnel humanitaire en respectant la résolution 2730 (2024) et garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes, en toute sécurité. En novembre, le Japon a fourni une contribution supplémentaire par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets afin de développer les infrastructures d'approvisionnement en eau et les installations hospitalières dans les États de Kassala et de la mer Rouge, en fournissant environ 5 millions de dollars.

Troisièmement, pour parvenir à un cessez-le-feu et accroître l'aide humanitaire, il est nécessaire de faire progresser les efforts collectifs en faveur de la protection des civils au Soudan. En novembre, l'Ambassadeur Shimizu, Envoyé spécial du Japon dans la Corne de l'Afrique, s'est rendu à Port-Soudan. Il a notamment rencontré le général de corps d'armée Burhan, du Conseil souverain de transition et a discuté du mécanisme de conformité afin de garantir la mise en œuvre de la Déclaration d'engagement de Djedda en faveur de la protection des civils du Soudan, que le Conseil de sécurité a examiné récemment. Le Japon appelle les membres du Conseil de sécurité à poursuivre les délibérations sur ce mécanisme afin qu'il soit solide, novateur et réalisable. Le Japon poursuit son dialogue avec les autorités soudanaises afin de contribuer à transmettre le message unifié du Conseil et de parvenir à la paix et à la stabilité.

Pour terminer, le Japon, partenaire de longue date de l'Afrique, continuera de soutenir l'aspiration du peuple soudanais à la paix.

M. Dharmadhikari (France) : Je tiens à remercier M^{me} Edem Wosornu pour son exposé, ainsi que M^{me} Shayna Lewis et M. Saad Bahr Al-Din, Sultan de Dar Massalit, pour leurs présentations.

Je souhaiterais pour ma part insister sur trois points.

Premièrement, la situation au Soudan reste dramatique. La France condamne les attaques des Forces d'appui rapide contre des civils perpétrées au Darfour septentrional, à Gazira et à Omdurman. Les informations faisant état de violences à caractère ethnique et de violences sexuelles massives commises par les Forces d'appui rapide sont alarmantes. La France condamne les frappes des Forces armées soudanaises contre des cibles civiles, en particulier celle du 9 décembre dernier ayant fait plus de 100 morts

sur un marché à Kabkabiya, au Darfour. Il est urgent que les parties renouent avec le dialogue et concluent au plus vite un cessez-le-feu. L'embargo sur les armes au Darfour a été renouvelé à l'unanimité en septembre dernier (résolution 2750 (2024)) et nous appelons les acteurs étrangers à s'abstenir de tout soutien militaire, logistique ou financier aux parties.

Deuxièmement, les parties au conflit doivent respecter leurs obligations en vertu du droit international, et en particulier du droit international humanitaire. La France appelle toutes les parties au conflit à permettre l'acheminement complet, sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire dans l'ensemble du Soudan, à travers les frontières et les lignes de front. Elle rappelle à ce titre la Déclaration de principes adoptée à l'occasion de la Conférence de Paris le 15 avril 2024. Les travailleurs humanitaires doivent être protégés, conformément notamment à la résolution 2730 (2024). La France salue la décision des autorités soudanaises d'approuver la poursuite des opérations humanitaires depuis le Tchad vers le Soudan via Adré. Le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères s'y est rendu le 28 novembre dernier. Il y a annoncé une aide supplémentaire de 7 millions d'euros pour soutenir les populations.

Troisièmement, il est urgent de faire davantage pour protéger les civils. Nous appelons les Forces d'appui rapide et les Forces armées soudanaises à respecter leurs engagements contenus dans la déclaration de Djedda. Pour ce faire, la France soutient la mise en place d'un mécanisme de surveillance et de vérification, en lien avec les acteurs internationaux et régionaux, afin d'assurer la mise en œuvre de la Déclaration de Djedda.

La France déplore le veto de la Fédération de Russie au projet de résolution proposé par le Royaume-Uni et la Sierra Leone (S/2024/826) le 18 novembre dernier, à rebours de la position des 14 autres membres du Conseil, et en particulier des membres africains. Nous demeurons déterminés à agir pour mettre en œuvre les recommandations du Secrétaire général dans son rapport du 21 octobre (S/2024/759), conformément à la résolution 2736 (2024).

Alors que les parties s'acharnent à chercher une victoire militaire impossible, c'est l'unité même du pays qui est en danger à mesure que les combats se poursuivent. Seul un processus politique inclusif, impliquant toutes les parties et l'ensemble de la société civile, peut permettre de trouver une solution politique durable au conflit, dans le respect des aspirations du peuple soudanais et de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Soudan. La France réitère son plein soutien aux efforts de

l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Soudan, M. Ramtane Lamamra, et restera mobilisée pour contribuer à créer les conditions nécessaires à un règlement négocié du conflit.

M^{me} Blokar Drobić (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Directrice Wosornu de son exposé, et je remercie également M^{me} Lewis et M. Bahr Al-Din de leurs observations.

Depuis le début des hostilités en avril 2023, la situation s'est dégradée à un rythme alarmant. Le Soudan est au bord du gouffre humanitaire. La poursuite du conflit armé ne fait qu'aggraver le chaos dans le pays, compromettant toute perspective de stabilité et plongeant l'avenir du pays dans l'incertitude. Aujourd'hui, nous avons une fois de plus entendu des exposés soulignant que le Conseil de sécurité devait agir d'urgence. La détérioration rapide de la situation en matière de sécurité et les déplacements massifs de population, conjugués à une catastrophe humanitaire aux proportions insondables, confirment la vérité inéluctable : il n'existe pas de solution militaire. Aucun véritable vainqueur ne peut émerger d'un tel carnage, et la recherche d'une solution par la force ne mènera nulle part. Cela ne fera que perpétuer l'instabilité, enracinant un cycle de violence et de destruction qui fait échec à tout progrès. Seule une solution négociée, politique et inclusive, peut apporter une paix durable. Le dialogue, et non la destruction, doit l'emporter. Nous appelons une nouvelle fois toutes les parties à entamer des pourparlers inclusifs et en toute bonne foi, et nous exhortons toutes les parties prenantes, à l'intérieur et à l'extérieur du Soudan, à faire preuve d'un esprit d'initiative et d'une détermination véritables. L'ingérence extérieure et la circulation incontrôlée des armes alimentent et aggravent encore le conflit, déstabilisant la région et faisant obstacle aux efforts de paix en cours. Tous les acteurs extérieurs doivent appuyer et non entraver la quête de paix.

Nous avons déclaré à maintes reprises que la protection des civils devait rester une priorité. Le droit international humanitaire doit être respecté. Pourtant, les attaques incessantes et intentionnelles se poursuivent contre les civils, notamment les travailleurs humanitaires et les professionnels de la santé, et contre les infrastructures civiles critiques, mettant en évidence les conséquences terribles d'une violence incontrôlée. Malheureusement, la famine reste également une méthode de guerre dans le pays. Je tiens à préciser qu'il s'agit là de graves violations du droit humanitaire international, qui exigent que le principe de responsabilité soit appliqué. Même en temps de guerre, il y a des règles, et les civils

ne doivent jamais être pris pour cible. Nous condamnons les hostilités généralisées dans lesquelles se trouvent précipités le Darfour septentrional et le Darfour méridional, ainsi que l'agglomération de Khartoum et au-delà, notamment les bombardements et les frappes aériennes sur des zones civiles, y compris des sites de déplacés. Ce sont les femmes et les enfants qui sont le plus durement touchés. Les violations généralisées des droits humains, les atteintes à ces droits et la violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris la violence sexuelle liée au conflit, réaffirment l'impérieuse nécessité d'appliquer le principe de responsabilité.

Le Conseil de sécurité a la responsabilité et l'obligation morale de faire davantage, en utilisant tous les outils diplomatiques disponibles. L'inaction ne peut être une option. Nous, les membres du Conseil, devons surmonter nos divisions et prendre des mesures audacieuses et énergiques. L'histoire montre que même dans les pires conflits, lorsque nous nous rangeons du côté de la protection des civils et du respect du droit international, des droits humains et de la dignité humaine, nous pouvons changer le cours des choses. Notre message aux parties belligérantes doit être clair et unanime. Elles doivent cesser les hostilités, s'engager à négocier et donner la priorité à la protection des civils. La Slovénie se tient prête à travailler en étroite collaboration avec tous les membres du Conseil et d'autres partenaires pour appuyer un avenir pacifique, juste et durable pour le Soudan.

Pour terminer, je voudrais dire que la paix n'appartient pas aux personnes qui sont en mesure de la gagner, et elle n'est pas non plus le privilège de quelques chanceux. Personne ne devrait avoir à mériter la paix, et personne ne devrait se voir refuser la possibilité de vivre dans la paix.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, de son exposé. Nous remercions également M. Saad Bahr Al-Din, Sultan de Dar Massalit, des informations qu'il nous a fournies. Nous saluons la participation des Représentants permanents du Soudan, de l'Égypte, des Émirats arabes unis et de la Türkiye à la présente séance. Nous avons écouté le sermon de la soi-disant « spécialiste du Soudan », M^{me} Shayna Lewis, qu'elle a fait telle une procureure.

Malheureusement, le conflit armé au Soudan se prolonge. Toutefois, la situation sur le terrain évolue dans une certaine mesure, bien qu'aucune des parties ne dispose d'un avantage stratégique. Nous constatons

des succès sporadiques des Forces armées soudanaises à Khartoum et dans l'État de Gazira. Dans ce contexte, les Forces d'appui rapide tentent de se concentrer sur le Grand Darfour, ce qui entraîne une nouvelle escalade des tensions. Les problèmes socioéconomiques du pays s'aggravent. Les efforts déployés au niveau international pour lancer un processus de paix intersoudanais sont au point mort. La tâche principale à ce stade reste l'obtention d'un cessez-le-feu au Soudan. Sans cela, toute mesure visant à protéger les civils, à garantir un accès humanitaire sans entrave et à mettre les femmes et les enfants à l'abri de la violence sera inefficace. Et seules les parties au conflit elles-mêmes peuvent parvenir à un accord sur un tel cessez-le-feu. Imposer les paramètres de ces solutions ou obliger les parties à négocier par l'intermédiaire d'ultimatums est à la fois inadmissible et peu professionnel. Dans ce contexte, nous appuyons les efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Soudan, M. Ramtane Lamamra, pour rapprocher les positions des parties au conflit. Pour obtenir des résultats, il doit se voir accorder le temps et l'espace nécessaires pour travailler à l'abri de toute pression extérieure.

L'ingérence extérieure dans les affaires intérieures du Soudan a des répercussions négatives sur la situation dans le pays et doit cesser. Le fait que certains États alimentent le conflit de l'extérieur et tentent de mettre en œuvre des projets d'ingénierie politique douteux au Soudan ne fait qu'aggraver le triste sort des Soudanais ordinaires. Nous avons déjà clairement constaté les dégâts causés par de telles tactiques dans les funestes politiques de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan, qui a maintenant sombré dans un oubli peu glorieux. Une chose est sûre : aucune initiative de rétablissement de la paix dans le pays ne sera viable sans la participation pleine et entière de Port-Soudan. Le 18 novembre (voir S/PV.9786), la Russie a opposé son veto au projet de résolution S/2024/826, déposé par le Royaume-Uni et la Sierra Leone, sur le Soudan, car, en violation du droit international, il sapait le rôle du Gouvernement légitime dans la protection des intérêts et des frontières de son pays. Nous soulignons que nous continuerons à réprimer résolument toute tentative d'empiéter sur la souveraineté d'un pays ami et que nous continuerons à empêcher l'adoption de décisions unilatérales et non viables destinées à appuyer des forces politiques qui ont perdu leur autorité aux yeux du peuple soudanais et à mettre en œuvre des projets qui ne correspondent pas aux réalités sur le terrain.

Nous rejetons catégoriquement les insinuations des pays occidentaux et de leurs organes de presse, selon

lesquelles nous jouerions le jeu des deux parties au conflit pour tenter de tirer profit de ce qu'il se passe au Soudan. Nous avons toujours appuyé le lancement d'un dialogue intersoudanais dès que possible, avec l'inclusion des forces politiques soudanaises qui bénéficient du soutien de larges pans de la population et qui cherchent à unifier le pays. Nous sommes pleinement convaincus que le peuple soudanais peut et doit régler ses problèmes internes de manière indépendante. Pour rendre ce processus inclusif, il importe d'associer toutes les forces politiques influentes et les principaux groupes ethnoreligieux du pays. Nous demandons instamment aux autres membres du Conseil de sécurité, au lieu de porter des accusations sans fondement contre la Russie, d'appuyer cette politique équilibrée et de renoncer à leurs aspirations étroites et à courte vue, qui ne font qu'exacerber la situation au Soudan.

Je ne me souviens pas que nos collègues britanniques, français ou des États-Unis aient présenté récemment une quelconque proposition sérieuse en vue d'un règlement du conflit au Soudan. Nous n'entendons que des critiques assimilant le Gouvernement du pays aux forces qui ont décidé de se séparer de l'armée et d'employer la violence pour démontrer leur prétention au pouvoir. Ils essaient constamment de coller des étiquettes aux dirigeants du Soudan, les appelant de manière péjorative « les autorités » plutôt que « le Gouvernement ». En plus de montrer leur partialité persistante en ce qui concerne les affaires soudanaises, cela alimente également les tendances centrifuges. Nous rejetons fermement de telles approches, car pour nous, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de ce pays ami ne sont pas des paroles creuses, et certainement pas une monnaie d'échange. Nous considérons le Conseil souverain de transition comme le plus haut organe directeur légitime du Soudan, capable de garantir la résilience des institutions de l'État et la continuité de la gouvernance.

En novembre, ayant apparemment compris qu'il n'y avait pas d'autre option que cette politique, nos collègues des États-Unis ont finalement décidé d'envoyer un envoyé spécial, Tom Perriello, à Port-Soudan pour établir des contacts avec le Président du Conseil souverain de transition, le général Abdel-Fattah Al-Burhan. Cependant, à notre connaissance, l'émissaire des États-Unis s'est seulement distingué par ses leçons de morale et ses opinions biaisées sur la situation humanitaire au Soudan. Malheureusement, au lieu de faciliter le dialogue au Soudan, nos collègues ont choisi d'accroître progressivement et systématiquement la pression sur le pays en ce qui concerne les questions humanitaires, des droits humains et autres. Et c'est précisément ce qui prolonge le conflit.

Nous devons nous rappeler que le Soudan a déjà expérimenté toute la panoplie d'outils à la disposition du Conseil de sécurité, notamment une opération de maintien de la paix et une mission politique spéciale. Les Soudanais ont une connaissance de première main de ces outils, de leur fonctionnement et de leur « efficacité ».

Le pays est également soumis à un régime de sanctions imposé par le Conseil de sécurité, auquel s'ajoutent des restrictions unilatérales illégitimes qui n'ont eu absolument aucun effet. Le calme et la stabilité n'ont été observés au Soudan que dans les rares moments où le pays a été laissé en paix et où le Gouvernement a pu définir lui-même l'orientation de sa politique intérieure et étrangère. Nous soulignons que la Russie s'opposera à toute manipulation, par nos collègues occidentaux, des restrictions imposées au Soudan et nous continuerons de plaider en faveur de la levée du régime de sanctions sur le Darfour à mesure que la situation dans le pays se normalise. Le régime restrictif du Conseil de sécurité ne doit pas entraver les efforts déployés par le Gouvernement soudanais pour renforcer la sécurité nationale et mettre fin à la violence.

Nous constatons avec regret que la situation humanitaire au Soudan reste désastreuse. Près des trois quarts des établissements de santé du pays ont cessé de fonctionner, les médicaments font défaut et les deux tiers de la population n'ont pas accès aux soins de santé, alors que la propagation de maladies dangereuses est attestée. L'absence de mise en œuvre du plan de réponse humanitaire du pays, qui n'est financé qu'à hauteur de 60 %, constitue un défi majeur. Les organismes humanitaires des Nations Unies et leurs partenaires doivent s'efforcer d'améliorer l'efficacité de la distribution de l'aide aux personnes dans le besoin. Telle devrait être la priorité, au lieu de se plaindre au Conseil et dans d'autres instances que le Gouvernement soudanais n'est pas suffisamment coopératif. Je voudrais rappeler que Port-Soudan a ouvert plusieurs points de passage terrestres, aéroports et axes maritimes pour la livraison de marchandises, y compris le point de passage bien connu d'Adré, dont l'utilisation a été prolongée par le Gouvernement en dépit de ses préoccupations majeures concernant les risques pour la sécurité nationale. Les travailleurs humanitaires doivent également donner la priorité aux mesures visant à améliorer le pouvoir d'achat de la population, notamment grâce l'émission de bons spéciaux.

À en juger par les déclarations de nos collègues au Conseil de sécurité et ailleurs, d'importants fonds et ressources sont alloués au Soudan. Il est donc surprenant

que la situation, tant dans le pays lui-même que pour le nombre croissant de déplacés et de réfugiés dans les États voisins, ne fasse que se détériorer. Nous espérons que les fonds supplémentaires déjà transférés ou destinés au Soudan seront utilisés pour aider la population dans le besoin, plutôt que pour soutenir des projets de démocratisation visant à transformer le pays sur la base de modèles occidentaux. La démocratie et la prospérité ne peuvent pas se monnayer comme des marchandises dans un magasin.

Nous appelons certains membres du Conseil à avoir le bon sens de reconnaître qu'il n'y a pas d'autre voie que le dialogue avec le Gouvernement central. L'autre option consiste à inciter tacitement à la violence et à prolonger les souffrances de la population. Nous pensons que les dirigeants du Soudan sont parfaitement conscients que la stabilisation du pays est directement liée à une transition pacifique. Nous savons que le Gouvernement examine actuellement des initiatives pertinentes pour mettre en œuvre ces objectifs. Nous avons entendu de nombreux appels des membres du Conseil en faveur de divers efforts de médiation régionaux, y compris les pourparlers de Djedda, l'assistance de l'Union africaine et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que les contributions d'un certain nombre d'acteurs régionaux et extérieurs. Nous pensons que, guidé par cette même logique, le Conseil ferait bien de soutenir, plutôt que de réprouver, les efforts sincères déployés par Port-Soudan en faveur de la normalisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Je remercie la présidence du Conseil, y compris M. Blinken, d'avoir organisé cette séance de haut niveau sur l'évolution de la situation au Soudan. Je remercie également M^{me} Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de son exposé complet, M^{me} Shayna Lewis de son exposé et de sa documentation des violations commises par les Forces d'appui rapide, et M. Saad Bahr Al-Din, Sultan de Dar Massalit, de son témoignage sans appel sur les violations commises par les Forces d'appui rapide.

Je souhaite exprimer notre gratitude aux États-Unis pour leurs efforts en matière d'aide, leurs tentatives de trouver une solution pour mettre fin à la guerre et leur collaboration constructive avec le Soudan, qui s'est récemment intensifiée. Le montant total alloué par les États-Unis à l'aide humanitaire dépasse les 2 milliards de dollars. Le Département d'État continue de condamner

régulièrement les atrocités et les crimes commis par les Forces d'appui rapide, exigeant qu'elles lèvent le siège de la ville d'El-Fasher. Le Congrès américain s'est efforcé de qualifier de criminelles les Forces d'appui rapide en mettant un terme à l'exportation d'armes vers les Émirats arabes unis. En outre, nous saluons la mobilisation de l'Agence des États-Unis pour le développement international et de l'Envoyé spécial des États-Unis pour le Soudan, y compris leurs visites dans notre pays. Nous exprimons notre reconnaissance pour tout ce qui précède.

Le Soudan continuera de coopérer avec la communauté internationale et le Conseil de sécurité, ainsi qu'avec les initiatives régionales, afin de trouver les meilleurs moyens de mettre fin à la guerre. Le Gouvernement soudanais a réaffirmé sa détermination à protéger les civils. Les attaques terroristes, les massacres et les crimes commis par les milices, avec l'appui de mercenaires étrangers, dont le Sultan de Dar Massalit a témoigné, exigent de la communauté internationale et du Conseil de sécurité qu'ils aident le Gouvernement soudanais à lutter contre cette agression. Il importe également d'assurer la mise en œuvre des résolutions 1591 (2005) sur le Darfour et 2736 (2024) sur l'appropriation du processus de paix par le pays et sur la levée du siège d'El-Fasher et d'autres villes.

Une fois la guerre terminée, un processus politique inclusif sera lancé, mais les milices n'ont aucun rôle à jouer dans l'avenir du Soudan. Il est primordial de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'impunité pour les auteurs de crimes et ceux qui ont versé le sang. Nous devons renforcer le processus de justice nationale, car la démocratie fait partie intégrante de la culture du Soudan. Le monde verra de quoi le peuple soudanais est capable lorsqu'il s'agit de défendre la démocratie, et le cheminement qui y mène, et de renforcer l'unité nationale. Nous espérons que la communauté internationale encouragera ce processus.

Le Gouvernement soudanais veillera à l'acheminement de l'aide humanitaire et demande que cette aide soit renforcée. Nous avons expliqué notre position lors de toutes les séances pertinentes du Conseil de sécurité, soit plus de 50 séances au total. Au cours de la visite de M. Tom Fletcher et de sa délégation, ainsi que de la Coordinatrice de l'action humanitaire et de la Commission d'aide humanitaire du Soudan, nous avons discuté d'un programme d'action commun. M. Fletcher s'est dit prêt à coopérer avec le Gouvernement soudanais pour surmonter les difficultés liées à l'action humanitaire. Le Gouvernement a réaffirmé sa volonté de faciliter les procédures humanitaires en accordant des visas, en délivrant des autorisations de déplacements internes et en assurant

l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi qu'en créant des abris et en développant l'action humanitaire. Sur les 4 000 demandes de visa présentées, 3 980 ont été approuvées et seules 20 sont encore en cours d'examen.

Le Gouvernement s'efforce également d'ouvrir 12 points de passage aériens, maritimes et terrestres, comme indiqué précédemment, afin de garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin. Le Gouvernement a ouvert le point de passage d'Adré pour une période de trois mois, puis a renouvelé l'accès pour trois mois supplémentaires, malgré les craintes qu'il ne soit utilisé à des fins préjudiciables à la sécurité nationale. Nous nous sommes également employés à fournir une aide humanitaire aux personnes dans le besoin. Au total, 14 978 autorisations de déplacements internes ont été délivrées à des organisations humanitaires, tandis que 28 700 demandes de circulation de camions d'aide entre États et localités et par les points de passage de Tina et d'Adré ont été reçues et approuvées dans leur intégralité. Le financement des plans de réponse humanitaire pour 2023 et 2024 n'a pas permis d'alléger les souffrances humaines. Le Gouvernement espère donc que le plan 2025 sera financé de manière adéquate afin d'atténuer la crise humanitaire.

Quelques questions urgentes ont également été abordées, notamment la protection des civils, l'accès humanitaire et le financement de l'aide humanitaire. M. Fletcher s'est dit satisfait des efforts déployés par le Gouvernement à la suite de sa visite au Soudan, après avoir constaté par lui-même la situation sur le terrain et écouté les voix des personnes touchées, y compris des personnes déplacées et des réfugiés. Il s'agissait non seulement de sa toute première visite au Soudan, mais aussi de sa toute première visite de pays depuis sa prise de fonction. Il a souligné qu'il fallait travailler et coopérer avec le Gouvernement soudanais pour aider à augmenter le financement du plan de réponse humanitaire 2025. Il a remercié le Gouvernement soudanais d'avoir facilité sa visite dans le pays et simplifié les procédures pour le travail des partenaires humanitaires, et a déclaré qu'il attendait avec intérêt le renforcement de la coopération et de la coordination. Une discussion a également eu lieu sur l'importance et la nécessité de condamner les milices rebelles des Forces d'appui rapide pour leurs violations de l'obligation de protéger les civils, afin de les dissuader de continuer de commettre de telles violations.

Tout le monde a abordé le sujet de l'ingérence extérieure, que nous connaissons tous. D'autres éléments récents ont montré qu'un soutien militaire et logistique est

fourni aux milices par des pays voisins, par voie terrestre et aérienne, en utilisant cinq héliports secrets dans la ville de Nyala, au Darfour méridional, ainsi que d'autres pistes d'atterrissage temporaires, tirant ainsi profit d'une guerre que les étrangers ont parrainée, financée et délibérément exacerbée et prolongée. Les experts qui ont récemment préparé le rapport de Reuters ont déclaré que des tonnes d'aide avaient été transférées aux réfugiés soudanais dans l'est du Tchad.

Toutefois, cette affirmation a été réfutée par des preuves de vols réguliers à destination de l'aéroport d'Oum Jaras. Une vidéo obtenue montre des caisses métalliques et des conteneurs portant le drapeau de ce pays inspectés par trois experts en armement. Les conteneurs étaient empilés sur des plateformes basses, probablement parce qu'ils contenaient des armes ou des munitions. Ces livraisons régulières ont influé sur la trajectoire et l'équilibre de la guerre en la prolongeant et en l'étendant. Cela a eu pour effet d'accroître l'ampleur des crimes et des atrocités commis par les Forces d'appui rapide, qui ont multiplié les attaques meurtrières de missiles et de drones contre les civils. Les experts ont déclaré que sans le soutien des Émirats arabes unis aux milices, qui leur permet de lancer des attaques systématiques, le conflit n'aurait pas pu se poursuivre. Le rapport, publié ce mois-ci, a révélé que 170 vols avaient décollé des Émirats arabes unis vers l'aéroport d'Oum Jaras, et les informations et documents examinés par Reuters ont montré que 75 % de ces vols appartenaient à des opérateurs transportant des livraisons d'armes des Émirats arabes unis à un chef de guerre dans le sud de la Libye, qui a servi de voie de passage vers le Darfour septentrional pour les mercenaires.

Les experts en la matière ont confirmé que le soutien logistique contribuait incontestablement à gagner les guerres, et les Émirats arabes unis ont utilisé ce réseau aérien pour faciliter l'accès régulier des Forces d'appui rapide aux armes, ce qui a modifié l'équilibre des forces dans le conflit soudanais en prolongeant la guerre et en augmentant le nombre de victimes civiles. Selon les auteurs du rapport, un membre tchadien des forces de sécurité travaillant à Oum Jaras leur a confirmé que des caisses ressemblant à celles utilisées par les unités tchadiennes pour transporter des armes avaient été livrées par voie aérienne. Il a indiqué que son unité était chargée de garder les caisses jusqu'à la frontière soudanaise, où elles devaient être remises aux combattants des Forces d'appui rapide. Une société affiliée au Ministère de la défense d'Abou Dhabi a émis un document numérisé concernant 350 conteneurs de matériel militaire et des camions transitant via le port d'un pays

africain et arrivant au Tchad. Soixante-douze des conteurs ont atteint le port de ce pays africain, ce pour quoi nous disposons de preuves, et ils se dirigent tous vers la frontière avec le Soudan. Le laboratoire de recherche humanitaire de l'Université Yale a publié un rapport sur X concernant les tirs d'artillerie que les Forces d'appui rapide effectuent depuis le mois de mai sur la ville d'El-Fasher, ainsi que sur les installations et les infrastructures civiles et médicales. Des images satellites ont montré des obusiers lourds AH4 de 155 millimètres installés par la milice à l'est d'El-Fasher. Les Forces armées soudanaises ne disposent pas de telles armes. Les Émirats arabes unis utilisent ce type de canon depuis 2019. La semaine dernière, le 10 décembre, la milice a utilisé ce canon sur un bus dans la ville d'Omdurman, tuant 65 civils.

En ce qui concerne les mercenaires colombiens, 160 d'entre eux ont rejoint les rangs de la milice des Forces d'appui rapide au Darfour pour tenter de modifier l'équilibre des forces. Le *Wall Street Journal* a indiqué que la société qui les avait engagés était basée à Abou Dhabi et travaillait pour le compte du Gouvernement des Émirats arabes unis afin de recruter des forces de sécurité armées. Ils ont été envoyés pour appuyer les opérations qualitatives de la milice en tant que tireurs embusqués et superviser les opérations de drones et de cybersécurité. D'après le tampon apposé sur son passeport, l'homme connu sous le nom de Christian Lombana Moncayo s'est rendu de Bogota à Doubaï le 6 octobre. Il convient de noter que le Ministre colombien des relations extérieures a appelé le Ministre soudanais des affaires étrangères pour lui présenter des excuses officielles et lui expliquer que les mercenaires colombiens avaient été induits en erreur. Nous avons déjà parlé du fait que des milliers d'entre eux avaient rejoint Habila et For Baranga par la République centrafricaine, ainsi que par le point de passage d'Adré. Nous avons certaines exigences.

Premièrement, nous demandons qu'il soit mis fin à l'approvisionnement en armes de la milice, par l'État en question et ses partenaires régionaux. C'est la seule raison pour laquelle le conflit perdure. Nous devons dès lors mettre un terme à cette ingérence flagrante, qui viole la Charte des Nations Unies, la souveraineté et les lois de notre pays et compromet le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Deuxièmement, la milice des Forces d'appui rapide doit être désignée comme une organisation terroriste suprémaciste raciale, comme l'a dit le Sultan de Dar Massalit, car elle attaque les civils sur la base de leur

identité ethnique, pille leurs biens et leur nourriture et assiège leurs villes et villages.

Troisièmement, la milice des Forces d'appui rapide doit se retirer dans des zones de cantonnement spéciales relevant de l'ONU, quitter les maisons qu'elle occupe et faciliter le retour des citoyens soudanais dans la capitale, Khartoum, conformément à l'accord de Djedda.

Quatrièmement, le Soudan coopère avec le Secrétaire général dans le cadre des efforts diplomatiques déployés par son envoyé personnel, ainsi qu'avec l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, en vue de réactiver le plan national multidimensionnel pour la protection des civils, qui doit être pris en main par les autorités nationales. Conformément à la résolution 2736 (2024), le Soudan présentera le mois prochain au Conseil de sécurité un plan national pour la protection des civils, et nous exhortons le Conseil à l'appuyer.

Pour terminer, nous demandons que toutes les mesures possibles soient prises pour renforcer notre capacité de préserver la sûreté et la sécurité des civils, et ce, dans le plein respect des prérogatives nationales. Nous demandons en outre qu'un mécanisme soit mis en place pour surveiller les violations, en particulier les attaques menées par la milice des Forces d'appui rapide et les mercenaires étrangers, dont le nombre a récemment augmenté. Il convient d'adopter des technologies permettant de surveiller les violations du droit international humanitaire. Nos tribunaux, au niveau national et des États, doivent aussi bénéficier d'un soutien pour faire appliquer la loi et poursuivre en justice les auteurs d'actes criminels. La police soudanaise a besoin d'être formée à la protection des civils, en particulier dans les régions qui font l'objet de violations par les Forces d'appui rapide et subissent des agressions brutales et systématiques destinées à les déstabiliser, à aggraver la crise et à la propager afin de transformer la situation en guerre civile, comme le veulent les Forces d'appui rapide et leurs parrains. Enfin, nous appelons à appuyer les processus de réconciliation et de consolidation de la paix nationale menés sous l'égide des autorités locales et tribales, des chefs soufis et religieux, des femmes et des jeunes partisans de la réconciliation, afin de favoriser la paix nationale et de lutter contre les discours de haine et les tensions ethniques.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Yıldız (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je remercie la Directrice Wosornu, M^{me} Lewis et M. Bahr Al-Din de leurs précieux exposés.

Le conflit armé au Soudan, qui en est à sa deuxième année, est devenu une catastrophe humanitaire. Des chiffres récents font état d'une situation désastreuse dans laquelle plus de 11 millions de personnes ont été déplacées et des centaines de milliers d'autres ont perdu la vie. En raison du conflit, des infrastructures vitales, dont de nombreux établissements de santé, ont été détruites. La Türkiye est extrêmement préoccupée par la crise humanitaire et la poursuite du conflit. Compte tenu de ses relations de longue date et profondément enracinées avec le Soudan et son peuple, la Türkiye accorde la plus grande importance à l'unité, à l'intégrité territoriale, à la souveraineté et à l'indépendance du Soudan face à toute ingérence extérieure. Nous appuyons tous les efforts sincères déployés par la communauté internationale pour atténuer les souffrances du peuple soudanais et intensifier l'aide humanitaire. À cet égard, la Türkiye a continué d'apporter une aide humanitaire au peuple soudanais. Trois navires turcs de secours sont récemment arrivés à Port-Soudan, où ils ont acheminé environ 8 000 tonnes d'aide humanitaire. En outre, l'hôpital turc de Nyala, capitale du Darfour méridional, continue de fonctionner malgré des conditions difficiles et éprouvantes. La présence continue de notre ambassadeur à Port-Soudan témoigne clairement de notre détermination à soutenir le Gouvernement et le peuple soudanais.

La sécurité, la stabilité et la prospérité de l'Afrique sont devenues encore plus fragiles sous l'effet des crises actuelles. Le seul moyen de trouver des solutions durables sera de s'attaquer aux causes profondes, internes et externes, de la crise. Pour aider le peuple soudanais, nous devons donc nous concentrer sur les causes de la maladie et pas simplement sur ses symptômes. Les combats au Soudan doivent cesser immédiatement. Face à la multiplication des crises et des problèmes mondiaux, nous ne devons pas laisser le Soudan échapper à l'attention de la communauté internationale et nous devons travailler ensemble pour convaincre les parties de parvenir à une solution négociée. Malheureusement, les perspectives de mettre fin au conflit continueront de s'assombrir chaque jour, à moins que nous ne changions notre façon de penser en optant pour le dialogue avec le Gouvernement à Port-Soudan. Nous sommes favorables aux éléments énoncés dans la Déclaration de Djedda, qui constituent des ingrédients indispensables pour mettre fin au conflit. Nous soutenons donc l'approche fondée sur des principes du Gouvernement soudanais qui définit la Déclaration de

Djedda comme point de référence principal pour aller de l'avant.

La Türkiye a mobilisé ses ressources pour soutenir les aspirations des pays africains à une paix durable, à une démocratie véritable, à un développement durable et au bien-être. En tant que partenaire stratégique de l'Union africaine, nous avons construit un partenariat global, inclusif et égalitaire fondé sur le respect mutuel. L'approfondissement des relations à tous les niveaux a débouché sur une confiance mutuelle qui a ouvert la voie à des efforts de médiation visant à résoudre les désaccords entre les pays africains. Forts de cette expérience, nous sommes prêts à contribuer davantage à la stabilité et à la sécurité en Afrique de l'Est en participant à tous les processus politiques ou en prenant l'initiative, tout en poursuivant nos activités humanitaires au Soudan. Le Président Erdoğan s'est récemment entretenu au téléphone avec le Chef du Conseil souverain de transition au Soudan, le général Al-Burhan, et lui a fait part de la détermination de la Türkiye à cet égard. Je voudrais réitérer l'appel de la Türkiye aux deux parties à faire preuve de la plus grande retenue afin d'éviter d'autres effusions de sang et d'autres dommages à la population civile. Nous exhortons donc la communauté internationale à redoubler d'efforts pour régler non seulement la crise humanitaire au Soudan, mais aussi les problèmes politiques auxquels le pays est confronté.

Le peuple soudanais mérite d'être sauvé des griffes de la violence et de la mort, et cela passe par le rejet des préoccupations et des intérêts qui ne font que semer le désespoir. La Türkiye réaffirme son appui résolu au peuple soudanais et appelle la communauté internationale à accroître l'aide humanitaire et à intensifier les efforts de médiation politique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

M. Mahmoud (Égypte) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance importante. Je remercie également les intervenants de leurs exposés édifiants.

Nous nous réunissons aujourd'hui 20 mois après le début de la crise soudanaise, qui a révélé à quel point notre système international est incapable de prendre des mesures pour arrêter les guerres, empêcher les ingérences extérieures dans les affaires des États et faire respecter leur souveraineté, ainsi que pour soutenir le concept de l'État-nation et protéger ses institutions.

Dans cette salle, l'Égypte réaffirme son entière solidarité avec le peuple soudanais frère dans sa détresse, ainsi que son souci de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité au Soudan afin de préserver les capacités de son peuple, sur la base de nos liens de voisinage et de fraternité, et d'une histoire et d'un destin partagés. Consciente de l'importance de créer un environnement propice au rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Soudan par le biais d'un processus politique exclusivement dirigé et contrôlé par les Soudanais, l'Égypte a accueilli en juillet une conférence globale réunissant toutes les forces politiques civiles du Soudan, leur offrant ainsi l'espace nécessaire pour exprimer librement leurs points de vue et envisager l'avenir de leur pays après le conflit de manière à répondre aux aspirations du peuple soudanais frère. L'Égypte participe également à plusieurs volets et initiatives visant à obtenir un cessez-le-feu, à appuyer tout effort sincère susceptible d'épargner le sang du peuple soudanais et à stopper le flux de personnes déplacées et de demandeurs d'asile vers les pays voisins, qui ont été durement touchés par l'escalade de la crise. Le groupe Aligned for Advancing Lifesaving and Peace in Sudan (Alignés pour promouvoir le sauvetage de vies humaines et la paix au Soudan) est l'une des initiatives phares auxquelles l'Égypte participe pour atteindre ces objectifs.

Dans le cadre des efforts continus déployés par l'Égypte pour soutenir le peuple soudanais frère et l'aider à sortir de la crise, notre ministre des affaires étrangères, de l'émigration et des affaires des expatriés de l'Égypte s'est rendu à Port-Soudan au début du mois, où il a été accueilli par le général Abdel-Fattah Abdelrahman Al-Burhan, Président du Conseil souverain de transition, et où il a également rencontré plusieurs dirigeants et représentants des forces soudanais. Cette visite a été l'occasion de discuter des efforts conjoints pour régler la crise au Soudan, de la manière de rétablir la confiance entre le Gouvernement soudanais et l'ONU et des conséquences humanitaires de la crise prolongée, l'Égypte ayant accueilli plus de 1,2 millions de Soudanais qui ont fui le conflit. Nous affirmons notre pleine volonté de fournir toutes les formes de soins, de services et d'aide au peuple soudanais frère, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, dans le cadre des liens de fraternité et de la communauté de destin qui unissent nos deux pays et nos deux peuples frères.

L'Égypte souhaite saisir l'occasion de la séance d'aujourd'hui pour faire les observations suivantes.

Premièrement, le rétablissement de la sécurité et de la stabilité au Soudan doit passer par certains facteurs, qui sont connus de tous et ne doivent pas être négligés.

Nous devons avant tout œuvrer sincèrement et efficacement à l'instauration d'un cessez-le-feu global, qui est le seul moyen de garantir la protection des civils.

Deuxièmement, nous devons respecter la souveraineté et l'unité du Soudan, prendre des mesures pour mettre fin au flux des armes et soutenir le rôle des institutions souveraines de l'État, sans les mettre sur un pied d'égalité avec toute entité non étatique émergente, y compris les milices armées.

Troisièmement, nous devons coordonner les initiatives régionales et internationales de règlement de la crise afin d'éviter de nous éparpiller. Dans ce contexte, l'Égypte soutient le Secrétaire général et son Envoyé personnel, M. Ramtane Lamamra, dans les efforts qu'ils déploient à cet égard et est favorable au recours à leurs bons offices auprès de toutes les parties pour parvenir à un cessez-le-feu immédiat. L'Égypte est déterminée à œuvrer à la réalisation de cet objectif à tous les niveaux possibles.

Quatrièmement, nous devons redoubler d'efforts conjoints pour que la crise soudanaise ne passe pas d'une crise régionale dont les conséquences se limitent aux pays voisins du Soudan et au continent africain à une crise qui menace la paix et la sécurité internationales, et qui pourrait se solder par des menaces contre la sécurité de la navigation en mer Rouge, une augmentation de l'immigration clandestine vers l'Europe ou, dans le pire des cas, la transformation du Soudan en un vivier de groupes susceptibles de rejoindre des factions illégales ou des milices armées dans le pays.

Cinquièmement, les donateurs internationaux doivent honorer leurs engagements afin d'améliorer la situation humanitaire au Soudan et de combler les déficits financiers correspondants. Ils doivent également aider les pays voisins les plus touchés par les répercussions de la crise afin qu'ils puissent assumer leurs responsabilités en matière d'assistance au peuple soudanais frère dans l'épreuve qu'il traverse actuellement. À cet égard, nous nous félicitons de l'annonce faite aujourd'hui par le représentant des États-Unis de l'allocation de 230 millions de dollars supplémentaires pour l'aide humanitaire au Soudan.

Sixièmement, nous devons une fois de plus intensifier les efforts de renforcement de la confiance entre le Gouvernement soudanais et l'ONU, car il s'agit d'un pilier à part entière du succès des efforts internationaux. Je salue la décision du Gouvernement soudanais d'ouvrir le point de passage d'Adré, entre autres, afin de faciliter l'accès à l'aide humanitaire, ainsi que la mise en place d'entrepôts

humanitaires à Damazin, Kadougli et Dongola, pour permettre aux avions humanitaires de soulager les souffrances du peuple soudanais frère.

Septièmement, nous appelons l'ONU et la communauté internationale à profiter des points de passage identifiés par le Gouvernement soudanais pour acheminer l'aide humanitaire, et à s'efforcer de surmonter toute difficulté à cet égard, tout en soulignant qu'il faut veiller à ce que l'ouverture de ces points de passage ne soit pas utilisée pour fournir des armes aux milices et aux groupes armés.

Le temps presse et les parties n'ont rien à gagner à des délais supplémentaires. Nous devons mettre fin aux souffrances du peuple soudanais. Cela exige des mesures concrètes et efficaces pour l'aider à surmonter cette crise par tous les moyens possibles. La communauté internationale doit donc s'employer sincèrement, de manière concertée, à rétablir la paix et la stabilité au Soudan. L'Égypte met en garde contre les tentatives de certaines parties d'imposer des interprétations spécifiques du statu quo difficile au Soudan. Nous continuerons d'appuyer un consensus national, étayé par les efforts régionaux et internationaux.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Émirats arabes unis.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier le Secrétaire d'État Blinken et les États-Unis d'avoir organisé cette discussion cruciale sur la crise humanitaire au Soudan, et je salue son leadership constant face à cette situation dévastatrice. Après plus de 18 mois de conflit, nous voyons une catastrophe d'origine humaine s'aggraver de jour en jour. Quatre domaines clefs exigent une attention urgente.

Premièrement, le moyen le plus efficace de protéger les civils est d'appliquer un cessez-le-feu immédiat et permanent. Les Émirats arabes unis appellent les parties belligérantes à cesser les hostilités et à faire passer le bien-être du peuple soudanais avant leurs objectifs militaires. Elles doivent respecter les obligations que leur fait le droit international humanitaire et honorer les engagements pris en vertu de la Déclaration de Djedda. Les auteurs de violations doivent en répondre.

Deuxièmement, l'accès humanitaire au Soudan doit être accordé systématiquement plutôt qu'au coup par coup, et il faut arrêter d'utiliser la faim comme une arme. Les derniers faits survenus ont montré que lorsque la volonté politique est présente, l'accès humanitaire est possible. La prorogation de l'autorisation d'utiliser le point de passage

d'Adré est positive, et nous nous félicitons que de l'aide soit entrée dans le camp de Zamzam. Le message adressé aux parties au conflit doit être clair. Elles doivent garantir un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave à toutes les zones dont elles ont le contrôle, et veiller à la protection des travailleurs humanitaires. Il faut cesser de bloquer l'aide et d'attaquer ceux qui la fournissent.

Cela m'amène à mon troisième point. Le Conseil doit exploiter tous les outils dont il dispose pour faire pression sur les parties belligérantes afin qu'elles remédient à la situation humanitaire tragique sur le terrain, et les contraindre à rejoindre la table des négociations. Il faut envisager sérieusement de permettre un acheminement de l'aide humanitaire à travers les frontières et les lignes de front.

Enfin, nous ne devons pas fermer les yeux sur les incidences différentes que cette guerre a sur les femmes, puisque les femmes et les filles représentent plus de la moitié des personnes déplacées et subissent des violences sexuelles généralisées. Il est crucial d'intégrer et de promouvoir les perspectives des femmes et des filles dans notre intervention. C'est pourquoi les Émirats arabes unis mènent une initiative qui a pour but d'amplifier les points de vue des Soudanaises dans le cadre du groupe Aligned for Advancing Lifesaving and Peace in Sudan (Alignés pour promouvoir le sauvetage de vies humaines et la paix au Soudan).

Contrairement aux allégations infondées qui ont été faites ici aujourd'hui, les Émirats arabes unis réaffirment qu'ils n'apportent leur soutien à aucune des parties belligérantes. Il est particulièrement regrettable que le Soudan, via son représentant, exploite une nouvelle fois une séance importante du Conseil pour tenter de se soustraire à sa responsabilité dans la catastrophe humanitaire sur le terrain en lançant ici contre les Émirats arabes unis des accusations sans fondement que nous rejetons catégoriquement. Nous continuerons de nous acquitter de nos obligations en vertu de toutes les résolutions du Conseil de sécurité et d'engager un dialogue constructif avec toutes les parties prenantes, y compris le Groupe d'experts du Comité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan. Toutes les affirmations que nous avons entendues de la bouche du représentant soudanais cherchent à nous faire oublier la réticence des Forces armées soudanaises à participer à des pourparlers de paix susceptibles de déboucher sur une gouvernance civile au Soudan. Elles peuvent pointer du doigt qui elles veulent, cela ne changera rien à la vérité fondamentale : leur objectif est de

prendre le pouvoir par les armes au Soudan, peu importe le prix que devra payer la population soudanaise.

Les Émirats arabes unis ont noué des liens historiques avec le peuple soudanais et nous entendons rester à ses côtés. Seules les parties belligérantes peuvent mettre fin à la violence, permettre un accès humanitaire sans

entrave et s'engager à suivre un processus politique véritable, qui mènera à un gouvernement dirigé par des civils. L'inaction coûte tout simplement trop cher, d'autant que ce sont les civils soudanais qui en paient le prix.

La séance est levée à 16 h 5.